

# Rapport annuel 2012

---



TSO<sub>3</sub>

---

# **2012 ANNUAL REPORT**

**TABLE DES MATIÈRES**

TABLE DES MATIÈRES.....	2
MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL.....	3
MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL.....	4
SURVOL.....	6
HISTORIQUE RÉCENT.....	8
REVUE ANNUELLE 2012.....	10
INFORMATIONS PROSPECTIVES.....	13
RAPPORT DE GESTION.....	15
SOMMAIRE DES RÉSULTATS.....	15
ANALYSE DES RÉSULTATS.....	16
ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE.....	19
ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE.....	22
SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS.....	23
ANALYSE DU QUATRIÈME TRIMESTRE.....	23
ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE.....	25
INFORMATION SECTORIELLE.....	25
ENGAGEMENTS CONTRACTUELS.....	26
ARRANGEMENT HORS BILAN.....	26
DIVULGATION ADDITIONNELLE – ACTIFS D’IMPÔTS DIFFÉRÉS NON COMPTABILISÉS.....	26
RESSOURCES FINANCIÈRES.....	27
MÉTHODES COMPTABLES.....	28
FACTEURS DE RISQUES.....	28
CONTRÔLES INTERNES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L’INFORMATION.....	35
RAPPORT DE LA DIRECTION.....	37
ÉTATS FINANCIERS.....	38
ADMINISTRATEURS.....	75
COORDONNÉES.....	76

**MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL**

Chers actionnaires,

Ces dernières années, TSO<sub>3</sub> a été en mesure de se repositionner avec une technologie améliorée pour atteindre sa vision « créer la nouvelle référence en stérilisation en milieu de santé ».

À la fin de 2012, TSO<sub>3</sub> se positionne avantageusement avec un produit performant; celui qui offre la capacité et les bénéfices promis aux utilisateurs. Alors que la Société a obtenu les autorisations réglementaires canadiennes et européennes, elle n'a pas encore obtenu la plus significative pour l'entreprise, celle des États-Unis. Nous sommes évidemment déçus des délais à obtenir l'autorisation américaine; nous demeurons cependant convaincus dans les capacités supérieures de la technologie et confiants dans la récente approche réglementaire simplifiée.



Le conseil d'administration a l'intention de continuer à appuyer l'équipe de gestion et à jouer son rôle de supervision de manière rigoureuse afin d'assurer qu'une gouvernance adéquate est en place et d'appliquer une surveillance appropriée. Les différents comités du conseil, tels que le comité avisier, le comité de gouvernance et de mise en candidature, le comité des ressources humaines et celui d'audit se sont réunis sur une base régulière tout au long de la dernière année. Les principales activités ont été l'évaluation de risques, la revue des membres du conseil, la rémunération incitative et la planification de la relève.

Afin d'assumer ses responsabilités en ce qui concerne les états financiers, la direction maintient des systèmes de contrôles internes qui visent à fournir un degré raisonnable de certitude que les transactions sont dûment autorisées, que les actifs sont bien protégés, et que les registres adéquats sont maintenus. Le comité d'audit du conseil d'administration est composé uniquement d'administrateurs indépendants et il veille à ce que la direction assume sa responsabilité à ce sujet et se réunit régulièrement avec la direction ainsi que les auditeurs externes pour examiner les états financiers, les systèmes de contrôles internes et la sécurité. Il recommande aussi la nomination d'auditeurs externes et leurs honoraires.

En tant que président du conseil d'administration, je demeure engagé envers la Société. Je suis fier des activités qui ont eu lieu en 2012 ainsi que des décisions qui ont été prises. L'année 2013 présente des défis et des opportunités; ce sera une année cruciale pour la Société. TSO<sub>3</sub> offre une technologie supérieure au milieu de la santé et je suis confiant quant à ses chances de réussite.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Carrière', written over a light blue horizontal line.

Germain Carrière  
Chairman of the Board

**MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Chers actionnaires,

L'année 2012 fut très importante pour TSO<sub>3</sub>. Bien que nous n'ayons pas obtenu l'autorisation réglementaire américaine, nous avons pris des décisions majeures et même critiques afin de protéger la valeur de l'entreprise pour nos actionnaires et pour mieux nous préparer à franchir les étapes clés auxquelles nous faisons face. Nous avons redéfini notre stratégie de partenariat commercial et nous nous sommes mieux préparés pour 2013; l'année de la consolidation de nos efforts.



En début d'année 2012, la Société a complété son « Programme de mise à niveau » en vertu duquel les utilisateurs canadiens du stérilisateur original à l'ozone 125L pouvaient échanger celui-ci pour le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> 125L+. La plupart des clients ont opté pour ce programme exécuté par TSO<sub>3</sub> avec succès, ce qui a permis le placement de plusieurs nouveaux stérilisateurs sur le marché canadien. Ces clients, ainsi que de nouveaux acheteurs du stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> 125L+, ont expérimenté la grande valeur de la technologie en matière de productivité accrue et d'économie.

Comme vous le savez en 2012, nous n'avons pas atteint notre objectif premier, soit celui d'obtenir l'autorisation réglementaire américaine pour le produit. Alors que nous y avons mis tous les efforts, y compris fournir une nouvelle soumission, il est devenu évident vers la fin de l'année que l'Agence souhaitait une approche simplifiée. Nous en sommes venus à cette conclusion basée sur nos interactions avec l'Agence et nos réponses à ses questions et avons pris la décision d'adapter notre approche en conséquence. De ce fait, nous avons déposé auprès de l'Agence la version épurée et simplifiée du document en janvier 2013.

L'absence de l'autorisation américaine en 2012 a eu clairement un impact négatif sur l'introduction du produit par la compagnie 3M dans les marchés où le produit était déjà autorisé. Selon les termes du contrat en place entre la compagnie 3M et TSO<sub>3</sub>, la non obtention de l'autorisation réglementaire américaine dans les deux ans suivant la date de dépôt originale permettait à TSO<sub>3</sub> de mettre fin à l'entente, ce qu'elle a fait en juin. Alors que des négociations subséquentes ont eu lieu entre les deux parties sur une base non exclusive pour définir de nouvelles modalités d'un accord, lesdits termes n'ont pas pu être atteints et les discussions avec la compagnie 3M ont cessées. La compagnie 3M a depuis contesté le droit de TSO<sub>3</sub> de résilier l'entente. En conséquence, les deux sociétés ont conclu d'entrer en processus de médiation. Au moment de la rédaction de cette lettre, le différend n'est toujours pas résolu.

Simultanément, TSO<sub>3</sub> a entamé des discussions avec *Getinge Infection Control* (division de Getinge AB). TSO<sub>3</sub> a publié en août 2012 qu'elle avait signé une lettre d'intention avec Getinge pour la distribution mondiale de sa ligne de produits dans le marché des soins de santé et des sciences de la vie. Lorsque la lettre d'intention a été signée, chaque société croyait que les négociations seraient rapidement conclues. Alors que le dialogue entre les sociétés a été productif, nous n'avons pas encore mutuellement convenu de certains termes et en conséquence, nous continuons à tenter de résoudre les éléments toujours en suspens. Pour être clair, nous ne cherchons pas à conclure une « entente rapide », mais plutôt à obtenir la « bonne entente » : celle qui reflète non seulement la valeur du produit en cours, mais aussi de la technologie et des possibilités de développements futurs.

En cours d'année, nous avons continué à faire progresser le développement du deuxième produit de la Société, le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> 80L, un plus petit stérilisateur conçu pour être utilisé principalement dans les zones sous-stériles des salles d'opération. Tel que précédemment communiqué, les ressources ont été temporairement détournées de ce projet en cours d'année 2012, pour appuyer le travail requis à la soumission réglementaire pour le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> 125L+ aux États-Unis. Par conséquent, les progrès sur le STERIZONE<sup>®</sup> 80L ont ralenti au cours de l'année. La Société estime qu'il est prudent d'obtenir l'autorisation américaine sur le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> 125L+ avant de présenter une demande pour le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> 80L dans ce marché ainsi que dans les marchés internationaux. Ceci dit, avec la soumission simplifiée du stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> 125L+ déposée auprès des autorités réglementaires américaines en début 2013, les travaux sur le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> 80L ont repris et un échéancier plus précis en vue de son introduction commerciale sera présenté au cours de l'année.

Une fois de plus, nous tenons à vous remercier, les actionnaires et propriétaires de l'entreprise, pour votre soutien continu. Je tiens également à souligner le dévouement constant de nos employés et à les remercier pour leurs efforts tout au long de l'année. Je tiens également à remercier les membres du conseil d'administration pour leur contribution et leur soutien. Nous nous ferons un plaisir de vous tenir informés des activités en cours dans les prochaines semaines et les prochains mois.



R.M. (Ric) Rumble  
Président-directeur général

## SURVOL

### Qui nous sommes et ce que nous faisons

TSO<sub>3</sub> a été fondée en juin 1998 dans la ville de Québec et emploie présentement 62 personnes. Ses activités englobent la recherche, le développement, la commercialisation et des ententes de licences, pour un procédé de stérilisation destiné aux instruments médicaux sensibles à la chaleur.

À l'origine, TSO<sub>3</sub> a développé un procédé de stérilisation à basse température unique faisant appel seulement à l'ozone comme agent stérilisant. Il offrait des économies significatives, une stérilité considérable et était considéré comme une technologie « verte ». Toutefois, ce produit de première génération offrait une compatibilité limitée avec les instruments ainsi qu'un cycle de stérilisation plutôt long.

Ce stérilisateur de première génération a reçu les autorisations réglementaires de Santé Canada, ainsi que de la *Food and Drug Administration* des États-Unis. Il a également obtenu des autorisations supplémentaires pour élargir son champ d'application à une vaste gamme d'instruments chirurgicaux complexes, attestant de l'efficacité de stérilisation accrue de la plate-forme de stérilisation initiale de TSO<sub>3</sub>.



Le produit de première génération, malgré ses avantages importants, n'a pas réussi à répondre à l'ensemble des attentes du marché et par conséquent a connu, sur une période de cinq ans, un succès commercial limité atteignant seulement 38 ventes en Amérique du Nord avec la force de vente interne de TSO<sub>3</sub>.

### Une approche renouvelée

En 2009, la Société a développé un nouveau stérilisateur : le stérilisateur STERIZONE® 125L+ utilisant le peroxyde d'hydrogène et l'ozone ainsi qu'un *système dynamique de diffusion de l'agent stérilisant*™. Ce nouveau produit offre des temps de cycle améliorés et une compatibilité des matériaux accrue permettant d'augmenter la productivité d'un large éventail d'instruments médicaux, y compris certains instruments parmi les plus complexes et délicats utilisés dans le cadre des chirurgies micro-invasives (MIS).

Le stérilisateur STERIZONE® 125L+, offre une stérilisation à basse température efficace et à haut rendement répondant aux exigences élevées des centrales de stérilisation en milieu hospitalier et permet le remplacement d'une combinaison de méthodes de stérilisation concurrentes.

## Notre environnement d'affaires et ce qui dirige le marché



La stérilisation des dispositifs médicaux est essentielle pour assurer des résultats favorables pour le patient à la suite d'une intervention médicale. L'utilisation d'instruments chirurgicaux non-stériles contribue à augmenter les taux d'infection. Ces infections augmentent la durée du séjour du patient à l'hôpital, ainsi que le coût des soins et peuvent causer un accroissement du taux de mortalité.

La population croissante et vieillissante à travers le monde (65 ans +), exigeant plus de temps en chirurgie, crée une demande plus grande et croissante pour des méthodes efficaces de stérilisation à basse température produisant de grands volumes d'instruments stériles.

De nos jours, il n'est pas inhabituel de retrouver la stérilisation dans trois départements au sein des hôpitaux, soit : la centrale de stérilisation (CS), l'aire sous-stérile du bloc opératoire (OR) et le service de gastroentérologie (GI).

### Pourquoi la stérilisation à basse température

Bien que certains des instruments médicaux soient destinés à un usage unique, la majorité doivent être stérilisés entre les interventions chirurgicales et de ce fait, doivent être compatibles avec le procédé de stérilisation utilisé. Traditionnellement, la vapeur était préconisée pour stériliser les instruments chirurgicaux.

La gamme des instruments chirurgicaux d'aujourd'hui est très différente de celle d'autrefois. Actuellement la tendance continue vers la pratique de chirurgies non-invasives (MIS) qui requièrent des instruments de plus en plus complexes, dispendieux et délicats, et la plupart ne tolérant pas la stérilisation à la vapeur – ils nécessitent une stérilisation à basse température. Ces instruments, en forte demande, représentent un défi de taille pour la stérilisation et un investissement financier considérable pour les hôpitaux.

### Le paysage concurrentiel

La Société évolue dans une industrie caractérisée à la fois par des entreprises régionales et multinationales mettant en marché des technologies de stérilisation. Les principaux joueurs dans cette industrie offrant une solution à basse température sont la Corporation STERIS, Johnson & Johnson, la compagnie 3M et Getinge AB.

Les méthodes de stérilisation à basse température au gaz les plus utilisées sont l'oxyde d'éthylène (EtO) et les systèmes de stérilisation au peroxyde d'hydrogène ( $H_2O_2$ ). Ces méthodes offrent une stérilisation dite « terminale », ce qui signifie que les instruments sont emballés et par le fait même demeurent stériles jusqu'à ce qu'ils soient déballés sur les lieux de la chirurgie. Toutefois, l'EtO est un gaz toxique qui requiert un temps d'aération pour la désorption des résidus chimiques, ce qui maintient captif des inventaires d'instruments médicaux coûteux pendant des périodes de 16 à 30 heures.



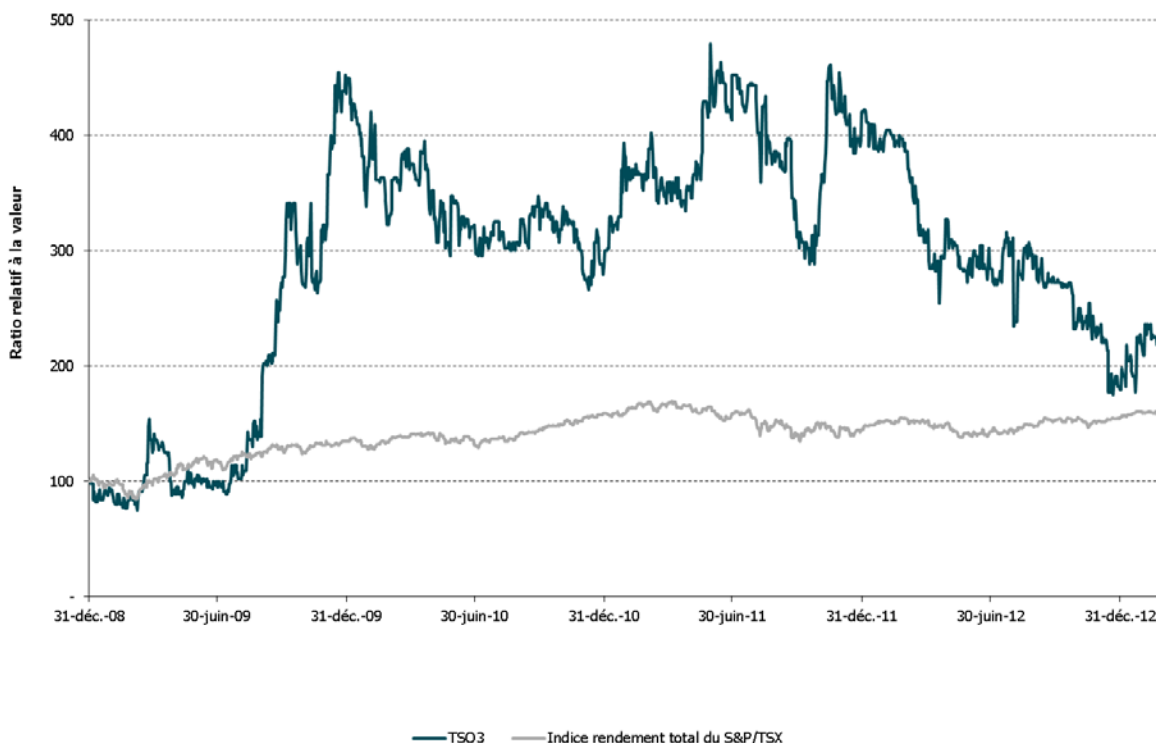
Les méthodes actuelles de stérilisation au peroxyde d'hydrogène (H<sub>2</sub>O<sub>2</sub>) sont rapides, mais très dispendieuses. Elles sont également limitées en matière d'efficacité et de capacité de chargement.

Une autre méthode jouant également un rôle important dans un sous-segment de la stérilisation à basse température, est celle faisant appel à un agent chimique liquide de stérilisation. Ce type de procédure se retrouve dans les salles d'opération comme une méthode juste à temps en complément à la production de matériel stérile provenant de la centrale de stérilisation. Le département de gastroentérologie est aussi un important utilisateur des agents chimiques liquides de stérilisation. Les méthodes de stérilisation liquides ne sont pas terminales et requièrent une phase de rinçage avec une eau traitée qui ne peut pas être garantie stérile. En conséquence, les instruments ne peuvent pas être considérés stériles lorsqu'ils sont utilisés sur le patient.

Toutes ces méthodes offrent des avantages aux clients mais aucune d'entre elles n'est une solution complète répondant à leurs besoins quotidiens en instruments stériles. En conséquence, la clientèle doit acheter et maintenir en place une combinaison de méthodes de stérilisation.

## HISTORIQUE RÉCENT

Cote boursière de TSO3 vs. Indice rendement total du S&P/TSX



Le graphique ci-dessus compare la performance boursière de l'action de TSO<sub>3</sub> à celle de l'Indice Rendement total du S&P/TSX. Ce graphique a été construit sur la base de deux portefeuilles valant 100 \$ chacun au 31 décembre 2008, le premier étant investi sous des actions de TSO<sub>3</sub> et le second dans l'Indice Rendement total du S&P/TSX. La date du 31 décembre 2008 a été choisie puisque c'est l'année où une nouvelle équipe de direction s'est jointe à TSO<sub>3</sub> et un nouveau plan d'affaires a été mis en place.

Au 31 décembre 2012, le portefeuille investi dans les actions de TSO<sub>3</sub> valait 179,55 \$, impliquant un rendement annuel composé de 15,8 %, depuis décembre 2008 alors que le portefeuille investi dans l'Indice rendement total S&P/TSX valait 155,00 \$, soit un rendement annuel composé de 11,7 %.

La performance de la Société est le résultat direct de changements survenus depuis que la direction a mis en place une nouvelle stratégie de gestion en 2008. Les efforts étaient alors concentrés sur le développement d'une nouvelle génération de stérilisateur, le STERIZONE<sup>®</sup> 125L+ à être commercialisé par un partenaire commercial. Une entente exclusive de distribution a été signée avec la Compagnie 3M à la fin 2009 et les produits de nouvelle génération ont par la suite été commercialisés à nouveau sous la marque 3M<sup>™</sup> Optreoz<sup>™</sup> 125-Z sur les territoires autorisés à l'extérieur des États-Unis.

Le lancement commercial du stérilisateur 3M<sup>™</sup> Optreoz<sup>™</sup> 125-Z (stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> 125L+) a débuté à la fin du T2-2011. Le 30 juin 2011, TSO<sub>3</sub> a déposé une nouvelle demande dans le but d'obtenir l'autorisation de l'agence réglementaire américaine pour la vente du stérilisateur 3M<sup>™</sup> Optreoz<sup>™</sup> 125-Z (stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> 125L+) aux États-Unis. À la fin du T3 2011, la Société a lancé son programme de mise à niveau permettant aux utilisateurs canadiens de remplacer leur stérilisateur à l'ozone 125L, le précédent produit de la Société, par le stérilisateur 3M<sup>™</sup> Optreoz<sup>™</sup> 125-Z (stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> 125L+).

Les revenus de TSO<sub>3</sub> ont augmenté au T2-2011. Une autre augmentation de revenus a été constatée durant le T3-2011 en raison d'expéditions supplémentaires aux utilisateurs finaux ainsi que des premières expéditions de produits consommables. Enfin, l'augmentation des ventes en T4-2011 s'explique par le début des expéditions de stérilisateur en vertu du programme de mise à niveau.

En début 2012, la Société a connu un niveau de ventes soutenu en raison des expéditions faites à la compagnie 3M ainsi que l'achèvement du programme de mise à niveau lancé en septembre 2011. Cependant, vers la fin du T2, la quantité d'expéditions faites à la compagnie 3M a diminué significativement. La Société a conclu que les délais pour obtenir l'approbation des autorités réglementaires américaines avaient occasionné une mise en marché plus lente que prévue de la part des filiales de la compagnie 3M dans les marchés à l'extérieur des États-Unis où le produit était déjà approuvé.

Le 15 juin 2012 la Société a émis un avis de résiliation de son entente avec la compagnie 3M basé sur le droit accordé par l'entente aux deux parties, dans l'éventualité où l'autorisation réglementaire américaine n'aurait pas été obtenue dans les 24 mois suivant le dépôt initial de la demande. À la suite de cette résiliation, les ventes ont été virtuellement éliminées.

Subséquent à la résiliation de l'entente de distribution, TSO<sub>3</sub> a eu des discussions non exclusives dans le but d'obtenir un partenariat alternatif. Le 7 août 2012, TSO<sub>3</sub> annonçait qu'une lettre d'intention, n'imposant pas d'obligations aux parties, avait été signée avec *Getinge Infection Control* (Getinge), une division de *Getinge AB*, dans le but de négocier une nouvelle entente de distribution mondiale pour les produits de la Société.

**REVUE ANNUELLE 2012****Statut réglementaire**

TSO<sub>3</sub> possède actuellement l'autorisation commerciale au Canada et en Europe pour le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> 125L+ ainsi que pour ses accessoires et produits consommables.

En avril 2012, la Société a procédé à une mise à jour de son dépôt auprès de l'agence réglementaire américaine. Depuis, la Société a reçu des questions de suivi et suite aux réponses fournies ainsi qu'aux interactions avec l'Agence, la Société a annoncé en décembre 2012 qu'elle adoptait une stratégie simplifiée de demande d'homologation aux États-Unis.

En janvier 2013, la Société annonçait le dépôt d'une nouvelle demande auprès de l'agence réglementaire américaine sur la base d'un stérilisateur à cycle unique offrant des revendications d'usage améliorées.

**Développement de nouveaux produits**

La solution de stérilisation terminale développée par la Société peut être avantageusement utilisée dans plusieurs segments du marché de la stérilisation à basse température. Afin d'ajouter à ses sources de revenus, TSO<sub>3</sub> a débuté le développement d'autres produits basés sur sa technologie brevetée STERIZONE<sup>®</sup>.

Le premier de ces nouveaux produits, le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> 80L, est en développement afin de répondre à la demande visant un appareil plus petit, particulièrement dans les aires sous-stérile des blocs opératoires en Amérique du Nord et à un prix inférieur pour certains marchés européens.

Ce programme, tel qu'expliqué dans d'autres communications, a vu ses ressources temporairement détournées en cours d'année 2012 pour être réallouées au travail requis pour répondre aux questions réglementaires du stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> 125L+. Avec la nouvelle soumission maintenant dans les mains de l'agence, l'emphase a été mise sur le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> 80L et la Société entend soumettre ce nouveau produit pour autorisation réglementaire une fois l'approbation du STERIZONE<sup>®</sup> 125L+ obtenue.

**Entente de partenariat**

En 2012, la Société a conclu que les délais pour obtenir l'approbation des autorités réglementaires américaines avaient occasionné une mise en marché plus lente que prévue de la part des filiales de 3M dans les marchés à l'extérieur des États-Unis où le produit était déjà approuvé. Ceci a eu comme résultat de limiter les commandes placées par 3M au cours de la première moitié de 2012.

Le 15 juin 2012, la Société a émis un avis de résiliation de son entente avec la compagnie 3M basé sur le droit accordé aux deux parties, dans l'éventualité où l'autorisation réglementaire américaine n'aurait pas été obtenue dans les 24 mois suivant le dépôt initial de la demande. La compagnie 3M conteste le droit à TSO<sub>3</sub> de résilier l'entente. Une médiation visant à résoudre le différend a débuté au quatrième trimestre 2012 et se poursuit.

Suite à la résiliation de l'entente de distribution avec 3M et conformément aux méthodes comptables en vigueur de la Société, le solde non amorti du revenu de licence de 1 585 833 \$ a été reconnu en totalité aux résultats nets le 30 juin 2012.

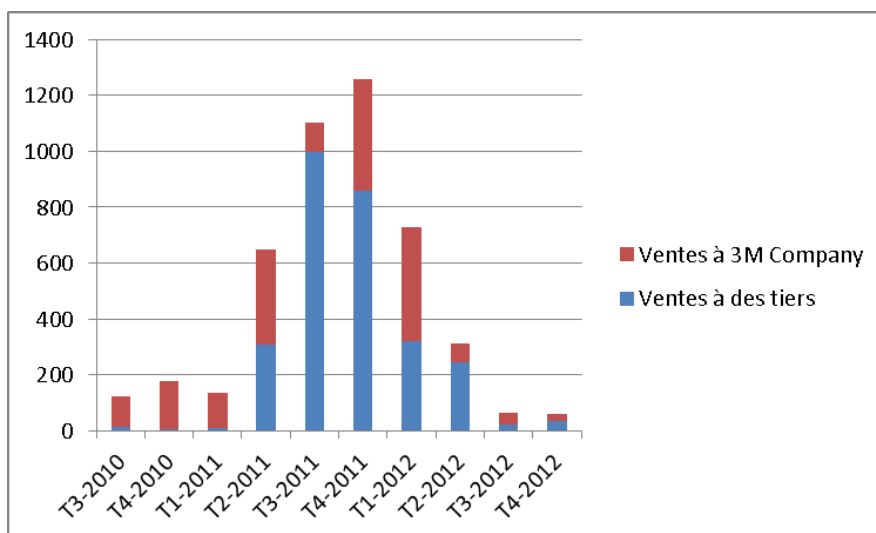
Subséquentement à la résiliation de l'entente de distribution avec 3M, TSO<sub>3</sub> a eu des discussions non exclusives dans le but d'obtenir un partenariat alternatif. Le 7 août 2012, TSO<sub>3</sub> annonçait qu'une lettre d'intention, n'imposant pas d'obligations aux parties, avait été signée avec *Getinge Infection Control*, une division de *Getinge AB*, dans le but de négocier une nouvelle entente de distribution mondiale pour les produits de la Société. Les deux sociétés poursuivent toujours des négociations qui ont été plus lentes que prévues mais elles continuent.

### Activités commerciales récentes

Afin de comprendre les événements récents et les résultats financiers de TSO<sub>3</sub>, il faut considérer le fait qu'au cours des deux dernières années, le volume de ses activités commerciales a connu des fluctuations substantielles. Au cours du premier trimestre de 2011, les ventes étaient très faibles parce que la Société effectuait une transition où elle réduisait ses activités relativement au stérilisateur à l'ozone 125L, commercialisé depuis 2010 en Amérique du Nord, pour le remplacer par le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> 125L+.

À la fin du deuxième trimestre de 2011, la Société, par le biais de son ancien partenaire, débutait les activités commerciales du stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> 125L+ (3M<sup>™</sup> Optreoz<sup>™</sup> 125-Z). Les ventes se sont élevées en T2-2011 à un niveau trimestriel jamais expérimenté par la Société auparavant.

(\$000)	2010				2011				2012	
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Ventes à 3M	13	6	10	306	996	858	322	246	24	34
Ventes à des tierces parties	110	172	127	344	105	399	406	64	42	25
Ventes totales	123	178	137	650	1 101	1 257	728	310	66	59



En septembre 2011, la Société a lancé un programme de mise à niveau en vertu duquel les utilisateurs canadiens du stérilisateur à l'ozone 125L pouvaient échanger celui-ci pour le stérilisateur 3M™ Optreoz™ 125-Z (stérilisateur STERIZONE® 125L+) et ce en payant un montant représentant une importante réduction sur le prix de détail du nouveau stérilisateur. Les livraisons liées à ce programme de mise à niveau exécuté par TSO<sub>3</sub> ont eu lieu au cours du T4-2011 et T1-2012 et font partie de l'item « ventes à des tierces parties » dans le tableau ci-dessus.

La fin des livraisons de stérilisateurs dans le cadre du programme de mise à niveau ainsi qu'une diminution des commandes de la part de 3M ont causé une réduction marquée des ventes au T2-2012. Les ventes à 3M au cours du premier semestre de 2012 ont diminué de 69 % par rapport à celles du second semestre de 2011.

Finalement, la résiliation de l'entente de distribution avec la compagnie 3M, le 15 juin 2012, explique l'élimination quasi-totale des ventes à l'ancien partenaire commercial de TSO<sub>3</sub>. Alors que la Société discute avec une tierce partie sur une base non exclusive afin d'établir une nouvelle entente de distribution, les ventes sont réduites uniquement au soutien technique de l'ancien stérilisateur à l'ozone 125L dont le parc est moindre en raison du succès du programme de mise à niveau réalisé par TSO<sub>3</sub> et terminé en T2-2012. Les ventes actuelles comprennent également des produits consommables pour le stérilisateur 3M™ Optreoz™ 125-Z (stérilisateur STERIZONE® 125L+).

#### **Activités de financement**

Le 24 avril 2012, la Société a conclu une émission d'actions de 6 900 000 unités pour un produit brut de 8 970 000 \$. Chaque Unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acheter une action ordinaire additionnelle de la Société à un prix de 2,00 \$ par action ordinaire, et expire au plus tard le 24 avril 2013.

Le 4 mars 2013, la Société a conclu une émission d'actions ordinaires avec un produit brut de 7 000 000 \$ à 1,00 \$ par action.

#### **Priorités pour les 12 prochains mois**

- Obtenir l'autorisation réglementaire américaine pour le stérilisateur STERIZONE® 125L+ ;
- Conclure une entente de partenariat commercial qui englobe les opportunités liées aux autorisations réglementaires actuelles et futures ainsi qu'au développement de nouveaux produits ;
- Déposer les demandes d'autorisations réglementaires pour le second produit – le stérilisateur STERIZONE® 80L - ciblant le besoin pour un appareil plus petit (aire sous-stérile des blocs opératoires en Amérique du Nord) et débiter les activités commerciales pour ce produit.

## INFORMATIONS PROSPECTIVES

Certains énoncés contenus dans le rapport annuel et le rapport de gestion représentent des énoncés de nature prospective portant notamment sur des événements futurs ou sur le rendement ou les perspectives ou occasions d'affaires futurs de la Société et sur le développement de produits. Exception faite de ceux portant sur des faits avérés, tous les énoncés peuvent être considérés comme des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs s'accompagnent fréquemment, mais non systématiquement, de termes tels que « rechercher », « anticiper », « prévoir », « poursuivre », « estimer », « s'attendre à », « pouvoir », « projeter », « prédire », « potentiel », « cibler », « entendre », « pourrait », « devrait », « croire » et autres termes ou expressions analogues. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent considérablement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs.

La Société est d'avis que les attentes dont il est fait état dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais ne peut donner aucune garantie qu'elles se matérialiseront. Ces énoncés sont établis en date du présent document. Les résultats réels et les faits nouveaux pourraient différer considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Ces énoncés se basent sur un certain nombre d'hypothèses qui pourraient se révéler inexactes, notamment celles portant sur :

- la conjoncture commerciale et économique;
- la capacité de se procurer du matériel en quantités suffisantes lorsque nécessaire;
- la capacité d'obtenir les autorisations réglementaires pour commercialiser ses produits;
- la capacité d'attirer et de retenir du personnel qualifié;
- la concurrence sur les marchés;
- les avantages fiscaux et les taux d'imposition;
- la capacité de réaliser des travaux de recherche et développement;
- la capacité de la Société de mettre en marché ses produits.

Ces énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes portant notamment sur les activités commerciales, la compatibilité et la biocompatibilité et les projets de recherche et développement, la dépendance envers le personnel clé, la gestion de la croissance de l'entreprise, la propriété intellectuelle et la contrefaçon, la concurrence, les questions liées à la responsabilité reliée aux produits, les litiges, les approbations réglementaires et les instruments financiers. Les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Les facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement comprennent notamment, mais pas seulement aux facteurs de risque décrits sous la rubrique « Facteurs de risque » de ce rapport.

Les investisseurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs étant donné que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquels ils se fondent pourraient ne pas se concrétiser. Le lecteur doit prendre note que la liste des facteurs importants précités n'est pas exhaustive. Les investisseurs qui basent leur opinion sur les énoncés prospectifs de la Société devraient évaluer avec soin les facteurs précités ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et les risques qu'ils comportent. Le lecteur ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Société.

De plus, la Société n'entend pas mettre à jour ces énoncés prospectifs et n'a aucune obligation de le faire, sauf dans la mesure requise par les lois applicables.

Cette analyse par la direction a été préparée le 19 mars 2013. Des informations additionnelles sur la Société sont disponibles par le dépôt de communiqués de presse, du rapport annuel, d'états financiers trimestriels et de sa notice annuelle sur le site Internet SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).



Benoît Deschamps  
Vice-président finance et  
Chef de la direction financière

Le 19 mars 2013

## RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion vise à permettre aux lecteurs d'évaluer, du point de vue de la direction, les résultats et la situation financière de TSO<sub>3</sub> inc. («TSO<sub>3</sub> » ou la « Société ») pour l'exercice de douze mois terminé le 31 décembre 2012. Cette information est datée du 19 mars 2013 et doit être lue en parallèle avec les états financiers annuels audités et les notes complémentaires. Sauf indication contraire, les montants sont présentés en dollars canadiens.

Les données financières contenues dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers annuels audités de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière « IFRS ».

Les états financiers annuels audités, les notes complémentaires et le rapport de gestion ont été revus par le comité d'audit de TSO<sub>3</sub> et approuvés par le conseil d'administration.

Le présent rapport de gestion contient des informations prospectives. Des renseignements additionnels relatifs à l'information prospective sont disponibles à la page 14 et ceux quant aux risques et incertitudes qui y sont associés sont disponibles aux pages 29 à 36 du présent rapport.

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 décembre  
(Audités, base IFRS)

	2012 \$	2011 \$
<b>Revenus</b>		
Ventes	1 162 922	3 145 162
Revenus de licence	1 690 971	210 275
<b>Revenus totaux</b>	<b>2 853 893</b>	<b>3 355 437</b>
<b>Dépenses</b>		
Chaîne d'approvisionnement	1 801 735	2 934 597
Service à la clientèle et communications	639 766	769 862
Recherche et développement	2 877 203	3 999 794
Administration	3 476 843	3 473 215
Revenus financiers	(167 708)	(194 247)
Coûts financiers	21 652	27 637
<b>Dépenses totales</b>	<b>8 649 491</b>	<b>11 010 858</b>
<b>Perte nette avant charge d'impôt</b>	<b>(5 795 598)</b>	<b>(7 655 421)</b>
<b>Charge d'impôt</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Perte nette et résultat global attribuable aux actionnaires</b>	<b>(5 795 598)</b>	<b>(7 655 421)</b>
Perte nette par action de base et diluée	(0,09)	(0,13)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	63 675 137	58 289 996



**ANALYSE DES RÉSULTATS**

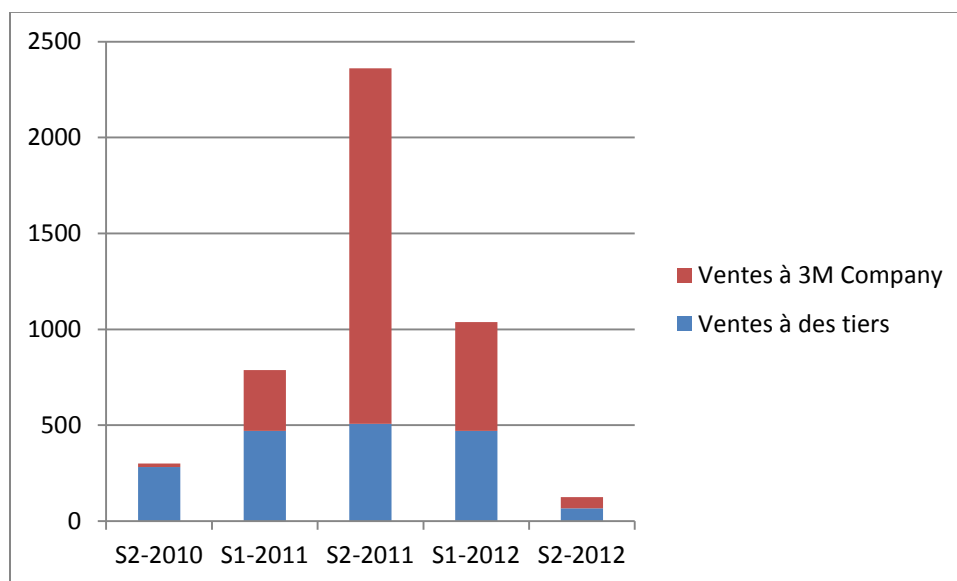
Dans les paragraphes qui suivent, la Société discute de variations de certains comptes aux états financiers au cours des périodes de douze mois terminés le 31 décembre 2012 et 2011.

**REVENUS TOTAUX**

**Ventes**

Pour l'exercice 2012, les ventes se sont élevées à 1 162 922 \$, comparativement à 3 145 162 \$ en 2011. La plupart des ventes en 2012, soit 1 037 545 \$, ont eu lieu au cours du premier semestre alors qu'en 2011, la majorité des ventes soit 2 357 746 \$ ont eu lieu au cours du second semestre. En 2012, 54 % des ventes étaient faites à 3M (69 % en 2011) qui avaient débuté en juin 2011 la commercialisation du stérilisateur STERIZONE® 125L+ sous la marque de commerce 3M™ Optreoz™ 125-Z. N'ayant pas reçu l'autorisation réglementaire américaine dans les deux ans suivant la date du dépôt original, et ayant connu une forte diminution des commandes de 3M en T2-2012, la Société a résilié son entente de distribution. La baisse des ventes au second semestre de 2012 est le résultat d'une élimination quasi totale des ventes faites à 3M depuis la moitié du deuxième trimestre de 2012.

En septembre 2011, la Société a lancé un programme de mise à niveau dans le cadre duquel les utilisateurs de stérilisateur à l'ozone 125L pouvaient en faire l'échange pour obtenir un stérilisateur 3M™ Optreoz™ 125-Z (stérilisateur STERIZONE® 125L+) à un prix escompté. La plupart des ventes en T4-2011 et T1-2012 ont été réalisées auprès de clients autres que 3M dans le cadre de ce programme. En début T2-2012, après la fin de ce programme, les ventes de consommables et de service liés au stérilisateur à l'ozone 125L dorénavant moins nombreux, ont été moindres ayant pour conséquence, que les ventes aux clients autres que 3M ont diminué à un niveau minimal.



Subséquentement à la résiliation de l'entente de distribution avec 3M, TSO<sub>3</sub> a eu des discussions non exclusives afin de mettre en place un partenariat alternatif et a signé une lettre d'intention, n'imposant pas d'obligations aux parties, avec *Getinge Infection Control* (Getinge), une division de *Getinge AB*. La stratégie de la Société a été de ne pas investir de ressources dans le développement de sa propre force de vente. Par conséquent, le volume des ventes a été réduit à un niveau minimal.

### Revenus de licence

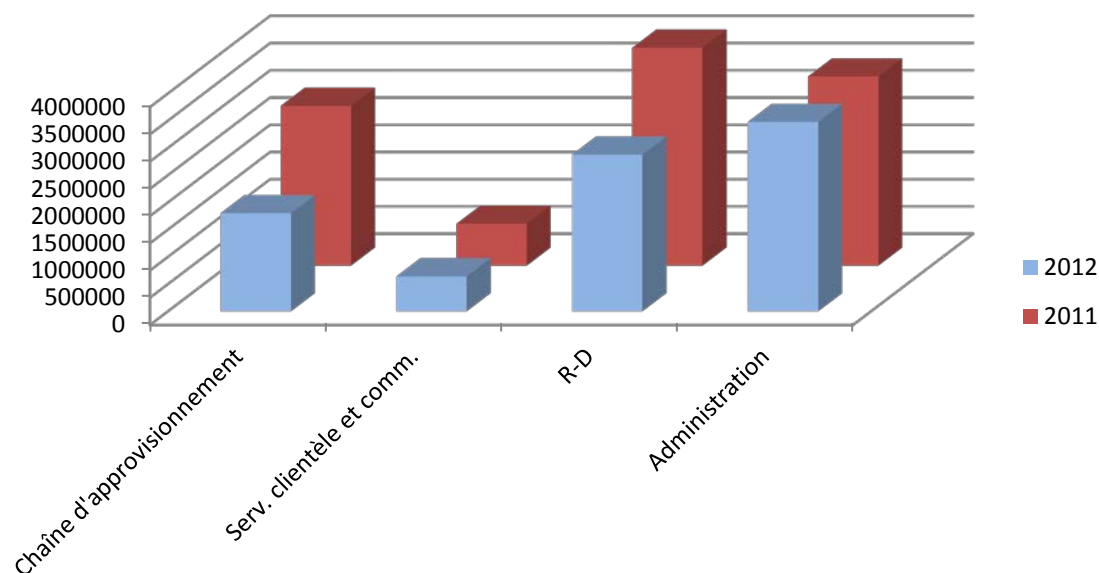
Jusqu'en juin 2012, TSO<sub>3</sub> comptabilisait les revenus de licence sur la durée initiale de l'entente avec 3M en amortissant de façon linéaire les paiements encaissés dans le cadre de cet accord. En juin 2012, suite à la résiliation de l'entente avec 3M, le solde non amorti du revenu de licence a été reconnu en totalité à titre de revenus. Par conséquent durant la deuxième moitié de 2012, il n'y a eu aucun revenu de licence.

Pour la période de douze mois terminés le 31 décembre 2012, les revenus de licence se sont élevés à 1 690 971 \$ comparativement à 210 275 \$ pour la même période en 2011. L'augmentation de 2011 à 2012 est due à la comptabilisation d'un montant de 1 585 833 \$ à titre de revenu en juin 2012, correspondant au montant non amorti du revenu reporté de licence de 3M.

### PERTE NETTE

Pour l'exercice 2012, la Société a subi une perte de 5 795 598 \$ (0,09 \$ par action), comparativement à 7 655 421 \$ (0,13 \$ par action) en 2011. La diminution de la perte nette est principalement attribuable à la comptabilisation à titre de revenus, en juin 2012, du montant non amorti de 1 585 833 \$ en revenu reporté de licence.

### DÉPENSES



### **Chaîne d'approvisionnement**

Les dépenses de la chaîne d'approvisionnement incluent tous les frais liés à (1) la fourniture de produits et services aux autres départements, (2) la production, (3) le contrôle et à l'assurance qualité s'y rapportant, ainsi que (4) l'expédition.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, les dépenses de la chaîne d'approvisionnement se sont élevées à 1 801 735 \$, comparativement à 2 934 597 \$ en 2011. La variation est due à la diminution des ventes qui a causé une réduction des activités d'approvisionnement ainsi que la diminution de personnel. Le personnel a été réaffecté à d'autres départements.

### **Service à la clientèle et communications**

En début de 2012, TSO<sub>3</sub> a regroupé toutes ses activités relatives aux communications corporatives, au service à la clientèle et au soutien technique, incluant l'appui fourni à l'ancien partenaire commercial, au niveau du service à la clientèle et des communications.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, les dépenses du service à la clientèle et des communications se sont élevées à 639 766 \$, comparativement à 769 862 \$ en 2011. Les dépenses du service à la clientèle et des communications étaient, en 2012, inférieures à celles de 2011 en raison de la diminution des coûts liés au soutien technique.

### **Recherche et développement**

Au début de T2-2012, il y a eu une réaffectation des ressources de la R-D. Certaines des ressources précédemment dédiées au développement de nouveaux produits ont été réallouées à des activités reliées à la demande d'autorisation auprès de l'agence de réglementation américaine.

Pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2012, les dépenses de recherche et développement ont totalisé 2 877 203 \$ comparativement à 3 999 794 \$ en 2011. Au cours des trois premiers trimestres, les dépenses ont été similaires en 2012 et en 2011. La diminution des dépenses pour l'exercice 2012 est surtout causée (1) 603 521 \$ liés à l'encaissement et à la comptabilisation de crédits d'impôts relatifs à la R-D qui n'avaient pas été provisionnés et qui se rapportaient aux années 2008 à 2011 et par (2) une baisse des dépenses au quatrième trimestre. Les crédits d'impôt non provisionnés sont le résultat de réclamations additionnelles faites pour les années 2008 à 2010 et de la politique de la Société de ne provisionner que 80 % des montants réclamés. La diminution des dépenses en T4-2012 est due à plusieurs éléments incluant (1) la diminution des frais de maintenance des instruments médicaux, (2) moins d'études de compatibilité, et (3) des dépenses salariales moindres suite à la réduction de personnel par attrition.

### **Administration**

Au cours de l'année financière 2012, les frais d'administration se sont élevés à 3 476 843 \$ comparativement à 3 473 215 \$ pour 2011. Plusieurs variations s'annulent entre elles. Les plus importantes sont la réduction de la charge de rémunération incitative, l'augmentation des honoraires professionnels et des frais d'inscription à la Bourse.

## Revenus financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, les revenus financiers se sont élevés à 167 708 \$, comparativement à 194 247 \$ en 2011.

La différence est principalement due à un niveau inférieur des taux d'intérêt puisque l'échéance moyenne des investissements est plus courte en 2012.

## ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Auditée, base IFRS)

	2012 \$	2011 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 758 103	8 782 207
Placements à court terme	5 049 087	2 602 166
Débiteurs	1 029 265	1 893 470
Stocks	1 216 721	1 120 482
Immobilisations corporelles	1 208 394	1 218 381
Actifs incorporels	3 034 213	3 226 735
Créditeurs	842 867	1 231 201
Provision pour garanties	62 032	88 972
Revenus perçus d'avance (courants et non courants)	103 035	1 906 520
Capitaux propres	18 427 493	15 693 763

## Liquidités

Au 31 décembre 2012, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme totalisaient 12 807 190 \$ comparativement à 11 384 373 \$ en 2011.

## Débiteurs

Les débiteurs ont diminué de leur niveau de 1 893 470 \$ au 31 décembre 2011 à 1 029 265 \$ au 31 décembre 2012. Cette diminution est principalement due à une réduction des comptes clients en raison d'une diminution des ventes en T2, T3 et T4-2012.

Au 31 décembre 2011, les montants à recevoir comprenait une provision de 589 200 \$ pour les crédits d'impôt R-D ce qui a augmenté à 893 066 \$ au 31 décembre 2012.

## Stocks

Au 31 décembre 2012, les stocks s'élevaient à 1 216 721 \$ comparativement à 1 120 482 \$ au 31 décembre 2011.

	2012 \$	2011 \$
Matières premières	874 635	730 465
Travaux en cours	111 470	198 657
Produits finis	230 616	191 360
	<b>1 216 721</b>	<b>1 120 482</b>

Le stock de matières premières a augmenté principalement au quatrième trimestre de 2012 en raison du fait que la Société a reçu des matières premières et des accessoires commandés avant la résiliation de l'entente avec 3M et sur la base d'un plan de production reflétant une pénétration du marché dans les marchés où l'autorisation réglementaire avait été obtenue.

En dépit de l'interruption de la production en raison d'une absence non planifiée de commandes de la part de 3M au deuxième trimestre de 2012, TSO<sub>3</sub> a été en mesure de reporter certaines livraisons de matières premières, retardant ainsi l'augmentation correspondante dans les stocks. Un certain nombre de livraisons semblables sont toujours en suspens, mais rien qui n'affecterait significativement la situation financière de la Société.

Le niveau combiné des produits en cours et des produits finis a diminué de 47 931 \$ entre le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012. Les stérilisateurs faisant partie de l'inventaire à la fin de 2011 ont été expédiés en 2012, mais en partie remplacés par la production d'unités fabriquées avant la résiliation de l'entente avec 3M. Ces inventaires à la fin de 2012 se composent principalement de stérilisateurs portant la marque 3M™ Optreoz™ 125-Z et d'accessoires connexes, mais pourraient facilement être étiquetés à nouveau sous la marque de commerce STERIZONE® de TSO<sub>3</sub>.

	2012 \$	2011 \$
Stocks au début de la période	1 120 482	1 460 304
Radiation des stocks de matières premières	(72 088)	(288 972)
Transfert aux immobilisations corporelles	(247 980)	(532 033)
Addition nette aux stocks	416 307	481 183
Stocks au 31 décembre	<b>1 216 721</b>	<b>1 120 482</b>

Au cours de 2012, la Société a transféré des stérilisateurs d'une valeur de 247 980 \$ (532 033 \$ en 2011) provenant de son stock de produits finis à ces immobilisations corporelles afin de les utiliser dans le cadre de ses activités de recherche et de développement. Enfin, en 2012, principalement en raison de désuétude ou d'une faible rotation des stocks de matières premières, la Société a radié 72 088 \$ de son inventaire comparativement à 288 972 \$ en 2011.

**Immobilisations corporelles**

En 2012, la Société a ajouté 480 188 \$ à ses immobilisations corporelles, incluant un montant de 247 980 \$ pour les stérilisateurs utilisés à l'interne et 113 388 \$ pour les instruments médicaux servant aux tests d'efficacité et de compatibilité. En 2011, la capitalisation d'immobilisations corporelles était de 737 818 \$ incluant 532 033 \$ pour les stérilisateurs utilisés à l'interne et 97 560 \$ pour les instruments médicaux.

**Actifs incorporels**

Pour l'année 2012, la Société a capitalisé un montant de 109 732 \$ à titre d'actifs incorporels comparativement à 143 947 \$ pour 2011. La majorité de ces frais a été encourue relativement à l'acquisition de logiciels informatiques ainsi que l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

**Créditeurs**

Les créiteurs ont diminué de leur niveau de 1 231 201 \$ au 31 décembre 2011 à 842 867 \$ au 31 décembre 2012. Cette diminution est due à une réduction des achats en raison de la baisse du volume de ventes.

**Provision pour garantie**

La provision pour garantie a diminué passant de 88 972 \$ au 31 décembre 2011 à 62 032 \$ au 31 décembre 2012. Cette réduction est due à la diminution du volume des ventes.

**Revenus reportés**

Au 31 décembre 2012, les revenus reportés courants et non courants s'élevaient à 103 035 \$ comparativement à 1 906 520 \$ au 31 décembre 2011.

Pour l'année 2012, la variation des revenus reportés s'explique par la comptabilisation, en juin 2012, du solde non amorti du revenu de licence reporté de 1 585 833 \$ à titre de revenu courant.

Le solde actuel des revenus reportés provient des contrats de service prépayés pour les stérilisateurs à l'ozone 125L commercialisés par la Société jusqu'au début de 2010.

**Capitaux propres**

Pour l'exercice terminé au 31 décembre 2012, les capitaux propres ont augmenté de 2 733 730 \$. Cette augmentation est principalement le résultat net de (1) l'émission d'actions conclue le 24 avril 2012 avec un produit net de 8 151 365 \$, (2) l'exercice d'options d'achat d'actions et (3) l'absorption du déficit de 5 795 598 \$ pour l'année 2012.

**ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE**

(Auditée, base IFRS)

	2012 \$	2011 \$
Activités d'exploitation	(6 469 004)	(8 644 500)
Activités d'investissement	(2 762 720)	10 092 882
Activités de financement	8 207 620	1 218 528

**Activités d'exploitation**

Les flux de trésorerie résultant des activités d'exploitation se sont élevés 6 469 004 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 comparativement à 8 644 500 \$ pour celui terminé en 2011.

La diminution de l'absorption de trésorerie par les activités d'exploitation au cours de l'année 2012 s'explique par la réduction des débiteurs, des stocks et des créditeurs qui a généré 379 632 \$. Ces mêmes éléments ont absorbé 1 058 486 \$ durant la même période en 2011. Sur une base annuelle, la variation de ces éléments du fonds de roulement a donc connu un renversement de plus de 1 438 118 \$ expliquant la plus grande partie de la variation entre 2012 et 2011. Cette même variation était due au fait qu'en 2011, les ventes et le fonds de roulement avaient augmenté, alors qu'ils avaient diminué en 2012.

**Activités d'investissement**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, les flux de trésorerie absorbés par les activités d'investissement se sont élevés à 2 762 720 \$ comparativement à 10 092 882 \$ de liquidités générées pour la même période en 2011.

La variation est principalement due à la monétisation d'investissements temporaires en 2011.

**Activités de financement**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont élevés à 8 207 620 \$ comparativement à 1 218 528 \$ pour la même période en 2011.

Le montant de 2012 s'explique principalement par le produit net de 8 151 365 \$ provenant de l'émission d'actions et de droits de souscription conclue le 24 avril 2012 alors qu'en 2011, le montant représentait le résultat du produit de 1 200 000 \$ de l'exercice de bons de souscription.

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(Non audités, base IFRS)

Ce tableau montre l'évolution trimestrielle des ventes, de la perte nette et de la perte nette par action.

(000 \$ sauf perte/action)	2012				2011			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus totaux	59	66	310	728	1 257	1 101	650	137
Revenu de licence	-	-	1 639	52	52,5	52,5	52,5	52,5
Perte nette	1 100	2 160	526	2 009	1 398	2 261	2 116	1 880
Perte nette par action (de base et diluée)	0,02	0,03	0,01	0,03	0,02	0,04	0,04	0,03

## ANALYSE DU QUATRIÈME TRIMESTRE

(Non auditée, base IFRS)

Période de trois mois terminée le 31 décembre 2012 comparativement à la période de trois mois terminée le 31 décembre 2011.

	2012	2011
	\$	\$
<b>Revenus</b>		
Ventes	59 140	1 256 854
Revenu de licence	-	52 569
<b>Revenus totaux</b>	<b>59 140</b>	<b>1 309 423</b>
<b>Dépenses</b>		
Chaîne d'approvisionnement	270 543	960 456
Service à la clientèle et communications	168 170	104 366
Recherche et développement	(184 923)	965 605
Administration	948 152	713 074
Revenus financiers	(37 815)	(39 952)
Coûts financiers	(5 013)	4 067
<b>Dépenses totales</b>	<b>1 159 114</b>	<b>2 707 616</b>
<b>Perte nette avant charge d'impôt</b>	<b>(1 099 974)</b>	<b>(1 398 193)</b>
<b>Charge d'impôt</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Perte nette et résultat global attribuable aux actionnaires</b>	<b>(1 099 974)</b>	<b>(1 398 193)</b>
Perte nette par action de base et diluée	(0,02)	(0,02)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	65 888 182	58 782 423



## REVENUS TOTAUX

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2012, les ventes se sont élevées à 59 140 \$ et étaient constituées de ventes de stérilisateurs, d'accessoires, de formation, de contrats de service et de revenus de licence comparativement à 1 309 423 \$ pour la même période en 2011. La diminution des revenus est principalement attribuable à un manque de vente en raison de l'absence d'un partenaire commercial suite à la résiliation de l'entente avec 3M le 15 juin 2012.

## PERTE NETTE

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2012, la Société a enregistré une perte de 1 099 974 \$, soit 0,02 \$ par action, comparativement à 1 398 193 \$, soit 0,02 \$ par action en 2011. La variation entre 2012 et 2011 s'explique par la diminution des revenus à un niveau minimal au T4-2012.

## DÉPENSES

### Chaîne d'approvisionnement

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2012, les dépenses de la chaîne d'approvisionnement se sont élevées à 270 543 \$, comparativement à 960 456 \$ pour la même période en 2011. Cette variation s'explique par la diminution des ventes menant à une réduction des activités d'approvisionnement ainsi qu'à une diminution de personnel. Le personnel a été réaffecté à d'autres départements.

### Service à la clientèle et communications

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2012, les frais du service à la clientèle et communications se sont élevés à 168 170 \$ comparativement à 104 366 \$ pour la même période en 2011. L'augmentation au T4-2012 comparativement au T4-2011 est le résultat d'activités facturables moindres tels que les travaux effectués sur des garanties qui sont comptabilisés contre la provision pour garantie.

### Recherche et développement

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2012, les revenus de recherche et développement se sont élevés à 184 923 \$ comparativement à une dépense de 965 605 \$ pour la même période en 2011. La diminution des dépenses pour le quatrième trimestre de 2012 est surtout causée par (1) 603 521 \$ liés à l'encaissement et à la comptabilisation de crédits d'impôts relatifs à la R-D qui n'avaient pas été provisionnés et qui se rapportaient aux années de 2008 à 2011 et par (2) une baisse des dépenses au quatrième trimestre. Les crédits d'impôt non provisionnés sont le résultat de réclamations additionnelles faites pour les années 2008 à 2010 et de la politique de la Société de ne provisionner que 80 % des montants réclamés. La diminution des dépenses en T4-2012 est due à plusieurs éléments incluant (1) la diminution des frais de maintenance des instruments médicaux, (2) moins d'études de compatibilité, et (3) des dépenses salariales moindres suite à la réduction de personnel par attrition.

## Administration

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2012, les frais d'administration se sont élevés à 948 152 \$ comparativement à 713 074 \$ pour la même période en 2011. L'écart entre les deux périodes s'explique par une augmentation des honoraires professionnels partiellement compensée par une diminution de la rémunération fondée sur des actions.

## ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Non audité, base IFRS)

	2012 \$	2011 \$
Activités d'exploitation	(1 888 599)	(1 430 148)
Activités d'investissement	(106 828)	1 371 930
Activités de financement	(828)	9 665

### Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie absorbés par les activités d'exploitation se sont élevés à 1 888 599 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2012 comparativement à 1 430 148 \$ pour la même période en 2011. Ceci était principalement le résultat d'une plus grande perte d'exploitation en 2012 découlant d'une réduction des ventes à un niveau minimal.

### Activités d'investissement

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2012, les flux de trésorerie absorbés par les activités d'investissement se sont élevés à 106 828 \$ comparativement à des liquidités générés de 1 371 930 \$ pour la même période en 2011. L'écart s'explique par la monétisation d'investissements au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2011.

### Activités de financement

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2012, les flux de trésorerie absorbés par les activités de financement se sont élevés 828 \$ comparativement à des liquidités générés de 9 665 \$ pour la même période en 2011.

## INFORMATION SECTORIELLE

La Société opère sous un seul secteur d'activité.

Presque tous les actifs tangibles de la Société sont situés au Canada.

Les produits d'exploitation sont répartis entre les secteurs géographiques en fonction de la localisation du client et se détaillent comme suit pour les périodes terminées le 31 décembre :

	QUATRIÈME TRIMESTRE				DOUZE MOIS			
	2012		2011		2012		2011	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Canada	47 021	80	1 089 063	87	961 520	83	2 667 751	85
Autres pays	12 119	20	167 791	13	201 402	17	477 411	15
	59 140	100	1 256 854	100	1 162 922	100	3 145 162	100

Jusqu'au 30 juin 2012, la Société a tiré une part importante de ses revenus de l'entente de distribution à long terme avec la compagnie 3M. TSO<sub>3</sub> a mis fin à l'entente le 15 juin 2012.

Pour l'année 2012, ces revenus représentaient 54 % des ventes de la Société (69 % pour la même période en 2011).

Les livraisons à la compagnie 3M ont été effectuées au Canada et ailleurs dans le monde.

## ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Au 31 décembre 2012, les engagements contractuels s'échelonnent comme suit pour les prochains exercices :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de location simple et contrats de services	132 000	127 000	17 000	15 000	15 000	1 000

Le 18 octobre 2012, la Société a renouvelé le bail de ses locaux pour un terme de deux ans. Le bail contient une clause permettant son renouvellement annuellement à la date d'expiration.

## ARRANGEMENT HORS BILAN

La Société n'a conclu aucun arrangement hors bilan au cours de l'exercice financier 2012 autre que ceux énumérés sous la rubrique « Engagements contractuels » et les commandes d'achats émises dans le cours normal des activités de la Société.

## DIVULGATION ADDITIONNELLE – ACTIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS NON COMPTABILISÉS

La Société a accumulé un montant substantiel de pertes fiscales, de dépenses non déduites et de crédits d'impôts qui pourront être réclamés en réduction des revenus imposables futurs. L'actif d'impôts différés s'y rattachant sera comptabilisé aux états financiers lorsque la Société jugera plus probable qu'improbable que ses pertes pourront être utilisées à l'encontre d'impôts sur ses bénéfices, ou autrement. Si la Société en était arrivée à cette conclusion en date du 31 décembre 2012, elle aurait comptabilisé un montant de 22 443 000 \$ à titre d'actifs d'impôts différés sur la base d'un taux effectif de 15 % pour l'impôt fédéral et de 11,9 % pour l'impôt provincial.

## RESSOURCES FINANCIÈRES

La Société a besoin principalement de capitaux pour financer ses activités de recherche et développement, sa chaîne d'approvisionnement, ses frais d'administration, son service à la clientèle et communication, son fonds de roulement et ses dépenses en capital. Les capitaux de la Société sont composés du capital-actions, des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Dans le passé, la Société a financé ses activités à partir de diverses rondes de financement public et privé, de même que par l'obtention de diverses subventions et aides gouvernementales. La Société pourrait financer une partie de ses besoins en liquidités au moyen d'émission de dette selon la qualité de la structure de crédit de cette dette et les conditions de marché. Toutefois, compte tenu de son historique de perte, il est peu probable que la Société pourrait présentement obtenir un financement de rang prioritaire pour un montant significatif avec des prêteurs traditionnels tels que les banques commerciales.

Pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2012, le taux d'absorption mensuelle moyen des liquidités (« burn rate ») a été de 565 400 \$ comparativement à 746 180 \$ en 2011. La baisse du taux d'absorption en 2012 est principalement en raison d'une diminution des débiteurs, des stocks et des créditeurs pour un montant de 379 632 \$ tel que décrit sous la rubrique « Activités d'exploitation », tandis que les mêmes éléments du fond de roulement d'exploitation avaient absorbé 1 058 486 \$ durant la même période en 2011. Le renversement de 1 438 118 \$ dans l'absorption de liquidités par les activités du fonds de roulement explique en grande partie la diminution du taux d'absorption. De plus, durant le quatrième trimestre, la Société a comptabilisé 603 521 \$ en crédits d'impôt à la R-D applicables aux années antérieures à 2012. Sur une base annuelle, la variation des items du fonds de roulement et les crédits d'impôts à la R-D non récurrents expliquent une diminution de 170 137 \$ du taux d'absorption mensuel entre 2012 et 2011.

Lorsque le taux d'absorption des liquidités est ajusté afin d'éliminer l'impact de ces deux éléments, le taux moyen mensuel d'absorption en 2012 augmente à 735 737 \$ ce qui se rapproche du taux moyen mensuel de 750 000 \$ en 2011.

À ce rythme, les liquidités au 31 décembre 2012 seraient suffisantes pour financer les activités de la Société jusqu'au début de 2014. Cependant, suite à l'émission d'actions ordinaires pour 7 000 000 \$ le 4 mars 2013, et se basant sur ce taux d'absorption, la Société a des liquidités suffisantes pour financer ses activités jusqu'au début de l'année 2015.

La Société investit sa trésorerie dans des titres hautement liquides à court et moyen terme tel que requis par sa politique de placement (voir la section sur les facteurs de risques). Ces titres sont choisis en fonction de l'échéancier des dépenses prévues et de la préservation du capital. Le rendement de ces placements est une préoccupation secondaire dans la sélection des titres.

Au 31 décembre 2012, le nombre d'actions en circulation était de 65 888 182.

## ÉVÈNEMENT SUBSÉQUENT

La Société a conclu une convention de prise ferme avec un syndicat de preneurs fermes mené par Valeurs mobilières Desjardins inc. et la Corporation Canaccord Genuity, incluant Byron Capital Markets Ltd. et Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc., en vertu de laquelle les Preneurs fermes achèteront 7 000 000 d'actions ordinaires de la Société au prix de 1,00 \$ par action, pour un produit brut de 7 000 000 \$.

La Société a également convenu d'accorder aux Preneurs fermes une option d'attribution excédentaire pouvant être exercée pendant une période de 30 jours suivant la clôture du Placement. Une telle option permet aux preneurs fermes d'acheter jusqu'à 1 050 000 d'actions ordinaires, soit 15% du Placement, au prix d'émission. Si l'Option d'attribution excédentaire est exercée intégralement, le produit brut total pour la Société sera de 8 050 000 \$

La Société a également convenu d'accorder aux Preneurs fermes une option d'acheter 350 000 actions ordinaires (402 500 actions ordinaires si l'Option d'attribution excédentaire est exercé) à 1,00 \$ l'action ordinaire. Cette option de rémunération expire le 4 septembre 2014. La clôture de l'émission a eu lieu le 4 mars 2013.

## MÉTHODES COMPTABLES

Voir les notes 2 et 3 des états financiers annuels audités pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012 pour une présentation détaillée des méthodes comptables, des jugements comptables critiques, des sources majeures d'incertitudes ainsi que des modifications comptables à venir.

## FACTEURS DE RISQUES

La Société a identifié certains risques et incertitudes qui peuvent avoir une incidence négative importante sur ses activités, ses résultats d'opération ou sur sa situation financière. Dans un tel cas, le prix du marché des actions ordinaires pourrait baisser, et les investisseurs pourraient perdre tout ou une partie de leur investissement. Seuls les investisseurs d'expérience dans le domaine des placements à haut risque qui peuvent se permettre de perdre la totalité de leur investissement devraient considérer la possibilité d'investir dans la Société.

La liste suivante des facteurs de risque n'est peut-être pas exhaustive, mais les investisseurs devraient les considérer avec soin avant d'acheter des titres de la Société. En conséquence, la Société n'a pas, et ni les actionnaires de la société ou les acquéreurs d'actions ordinaires, à se fier aux informations prospectives comme une prévision des résultats réels. En outre, les investisseurs doivent comprendre que la Société opère dans un contexte d'affaires changeant rapidement, dans un environnement économique et réglementé en constante évolution, et que de nouveaux facteurs de risque émergent de temps à autre. Les risques décrits ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels doit faire face la Société. D'autres risques qui sont présentement inconnus de la Société ou que celle-ci estime négligeables pourraient également nuire de façon marquée à ses activités.

### **Antécédents de revenus limités et pertes antérieures**

Fondée en juin 1998, TSO<sub>3</sub> n'a pas encore généré de revenus importants de la vente de ses produits excepté au cours de la deuxième moitié de 2011 et de la première moitié de 2012. Jusqu'à maintenant la Société a utilisé ses ressources pour le développement de nouveaux produits, pour soumettre, et dans certaines juridictions, obtenir l'autorisation réglementaire ainsi que pour conduire des activités commerciales limitées. Des investissements supplémentaires dans la recherche et le développement sont nécessaires pour appuyer la demande d'autorisation réglementaire américaine et pour poursuivre le développement de nouveaux produits basés sur la technologie de la Société. Il est impossible de savoir si les produits actuels et futurs de TSO<sub>3</sub> obtiendront les autorisations réglementaires requises pour être commercialisés dans la majorité des juridictions, incluant les États-Unis. En outre, lorsque et si la Société obtient une entente de distribution avec un nouveau partenaire, celle-ci pourrait avoir à prendre en charge certains efforts de commercialisation.

Certains des produits actuellement en développement pourraient ne pas être commercialisés avant quelques années ou pourraient être complètement abandonnés, pour des raisons hors du contrôle de la Société, et il est possible que TSO<sub>3</sub> doive faire face à des difficultés ou à des délais dans les opérations ou dans les efforts de commercialisation ainsi qu'à des difficultés lors des achats et de la fabrication.

Le manque de revenus et la nécessité d'appuyer la recherche et le développement ainsi que les soumissions aux agences réglementaires ont entraîné l'accumulation de pertes importantes depuis la fondation de la Société.

### **Approbation des autorités réglementaires**

Les stérilisateur sont soumis à une évaluation de la part des autorités réglementaires dans chacun des marchés. À ce titre, leur conformité est évaluée au moyen de normes consensuelles établies. Pour une nouvelle technologie, de telles normes n'existent pas. Dans un tel cas, le fabricant doit établir un instrument « prédictat » existant et le comparer avec la nouvelle technologie. Par le passé, la Société a démontré avec succès ces instruments « prédictats » relativement au stérilisateur de première génération.

La Société a obtenu l'homologation du Canada et de l'Union européenne pour son stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> 125L+ de nouvelle génération. Bien qu'il s'agisse d'importants marchés et que ces homologations puissent être utilisées dans d'autres pays, celle des États-Unis est la plus importante à obtenir en raison de la taille de ce marché et de son importance sur le plan des utilisateurs. La Société a soumis pour la première fois une demande d'homologation aux États-Unis en décembre 2009. L'agence réglementaire américaine a considéré que l'instrument « prédictat » utilisé n'était pas substantiellement équivalent au stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> 125L+. La Société a soumis une nouvelle demande d'homologation en utilisant un autre instrument « prédictat » en juin 2011. Depuis lors, la Société a répondu à de nombreuses questions de l'agence réglementaire américaine. En réponse à ces questions, la Société a annoncé, en décembre 2012, qu'elle adoptait une stratégie simplifiée de demande d'homologation aux États-Unis et, en janvier 2013, qu'elle soumettait une nouvelle demande auprès de l'agence réglementaire américaine sur la base d'un stérilisateur à cycle unique offrant des revendications d'usage améliorées.

Bien que la Société soit confiante d'obtenir cette homologation, rien ne garantit qu'elle l'obtiendra. Le défaut d'obtenir l'homologation aux États-Unis réduirait considérablement la valeur éventuelle de la technologie de la Société et son caractère attrayant pour d'éventuels distributeurs.

### **Défis de commercialisation et de distribution**

La distribution mondiale des produits de la Société dépend d'une manière vitale de son partenaire commercial futur, et les modalités d'une entente de distribution avec ce partenaire commercial. Jusqu'au 15 juin 2012, TSO<sub>3</sub> avait une entente de distribution avec la Division de la prévention de l'infection de la compagnie 3M pour la commercialisation, la vente, la distribution et le service de son stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> 125L+. Le 15 juin 2012, la Société a résilié son entente de distribution avec la compagnie 3M, son partenaire commercial d'alors. Le 7 août 2012, la Société a annoncé qu'elle avait signé une lettre d'intention avec *Getinge Infection Control AB* pour initier la négociation d'une entente de distribution dans le monde entier. Depuis, des négociations sont en cours, mais aucune entente définitive n'a été conclue.

Rien ne garantit qu'une entente comportant les modalités appropriées soit conclue avec Getinge. Bien qu'une entente de distribution mondiale soit souhaitable du point de vue de la commercialisation, le défaut d'obtenir l'approbation de l'agence réglementaire américaine en temps opportun pourrait forcer la Société à conclure des ententes de distribution propres à certains territoires spécifiques.

Dans la mesure où la Société est tributaire de tierces-parties pour commercialiser et distribuer ses produits, comme la compagnie 3M jusqu'au 15 juin 2012, le succès commercial de ses produits pourrait être, dans une certaine mesure, au-delà de son contrôle. En outre, rien ne garantit qu'une entente avec ces tierces parties soit bénéfique à la Société.

### **Compatibilité des instruments médicaux**

Tous les procédés de stérilisation peuvent affecter les instruments médicaux ou en altérer les qualités essentielles avec le temps. En raison de l'oxydation qui se produit au contact du peroxyde d'hydrogène et de l'ozone et ainsi que la nature des instruments soumis au procédé de stérilisation, TSO<sub>3</sub> cherche à réduire au minimum la quantité et la durée de contact du peroxyde d'hydrogène et de l'ozone avec les objets soumis au processus de stérilisation. Quoi qu'il en soit, l'oxydation peut avoir divers effets selon les matériaux. Pour véritablement établir la valeur commerciale de son procédé de stérilisation, TSO<sub>3</sub> devra continuer à démontrer la compatibilité de sa technologie avec une gamme importante d'instruments médicaux. Même si les essais et les études menés jusqu'à maintenant par TSO<sub>3</sub> permettent à la direction de dire que son procédé de stérilisation STERIZONE<sup>®</sup> est compatible avec un nombre important d'instruments médicaux actuellement utilisés en milieu hospitalier, la Société devra poursuivre de manière continue des études systématiques à cet égard.

## Propriété intellectuelle et technologies

La réussite de la Société dépendra en partie de sa capacité à obtenir des brevets ou des droits y afférents, à protéger les secrets commerciaux et à exercer ses activités sans enfreindre les droits exclusifs de tierces parties.

Bien que la Société soit déjà propriétaire de demandes de brevets ou de brevets délivrés, rien ne garantit que ces brevets sont valides, que les demandes de brevets seront accueillies ou que la Société développera d'autres technologies brevetables dans l'avenir. De plus, rien ne garantit qu'un brevet délivré à la Société ou à l'égard duquel la Société détient une licence rendra le produit visé par le brevet ou la licence plus concurrentiel, que de tierces parties ne contesteront pas la protection conférée par le brevet ou que les brevets de tierces parties ne nuiront pas aux activités commerciales de la Société.

Afin de protéger ou de faire respecter les droits de propriété intellectuelle dont la Société a la propriété ou qu'elle utilise ou commercialise, la Société peut devoir lancer des poursuites contre de tierces parties. La Société peut également devoir contester des réclamations déposées à son encontre ou à l'encontre d'un acheteur ou d'un utilisateur de ses produits selon lesquelles l'un de ses produits ou de ses processus constitue une atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tierces parties. Habituellement, les poursuites liées à la propriété intellectuelle sont coûteuses, longues, et détournent l'attention de la direction d'autres enjeux d'ordre commercial. Le coût de telles poursuites pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités de la Société. De plus, si la Société n'obtenait pas gain de cause dans un procès en contrefaçon, elle pourrait devoir payer des dommages-intérêts substantiels et devoir arrêter l'activité de contrefaçon ou obtenir une licence pour utiliser la technologie brevetée. Les ententes en matière de redevances ou les contrats de licence que la Société devrait alors obtenir, ne pourraient pas nécessairement l'être selon des modalités acceptables, si tant est qu'ils puissent être obtenus. Le fait qu'une réclamation à l'encontre de la Société aboutisse et que la Société ne puisse pas obtenir de licence pour la technologie visée selon des modalités acceptables, ni obtenir une licence pour une technologie de remplacement, ni reprendre la conception de produits pour éviter la contrefaçon pourrait avoir une incidence défavorable importante sur l'entreprise, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. La perte de la protection conférée par un brevet pourrait intensifier la concurrence pour les nouveaux produits et les produits futurs de la Société, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable et importante sur les perspectives financières pour les produits de la Société.

Rien ne garantit que d'autres Sociétés ne développeront pas de façon indépendante des produits qui ressemblent à ceux de la Société, ni qu'elles n'imiteront pas les produits de la Société ou que les concurrents de la Société ne développeront pas de produits qui contournent les droits exclusifs de la Société. La Société peut également devoir obtenir des droits à l'égard de technologies appartenant à des tierces parties, mais rien ne garantit que ces technologies lui soient proposées selon des modalités acceptables. L'impossibilité pour la Société d'obtenir les licences nécessaires pourrait retarder la commercialisation de l'un ou de plusieurs de ses produits. Qui plus est, la Société pourrait engager des coûts considérables pour lancer ou contester une poursuite dans le cadre de laquelle elle doit faire valoir ses droits exclusifs à l'encontre de tierces parties.



### **Dépendance envers le personnel-clé**

La Société estime que son succès continuera de dépendre de sa capacité à attirer et à conserver des dirigeants qualifiés et d'autres membres clés de son personnel. La perte d'un employé-clé pourrait avoir un effet négatif important sur TSO<sub>3</sub>. En 2012, le conseil d'administration et les dirigeants ont révisé le plan de succession de la Société concernant tous les gestionnaires.

### **Gestion de la croissance**

La réalisation de ses objectifs immédiats pourrait propulser la Société dans une phase de croissance importante et rapide et l'obliger à augmenter considérablement ses effectifs, le nombre de ses partenaires, ses capacités de production et ses besoins financiers.

### **Risques de concurrence**

Les produits de la Société font face à une forte concurrence. Bon nombre des concurrents de la Société possèdent des ressources financières et des capacités commerciales supérieures à TSO<sub>3</sub>. En supposant que la Société réussisse à obtenir un nouveau partenaire commercial, plusieurs des concurrents pourraient avoir davantage de ressources et de capacité que ce nouveau partenaire pourrait mettre à la disposition du partenariat entre les deux sociétés. Par ailleurs, les produits ou procédés que TSO<sub>3</sub> pourrait développer ou commercialiser sous licence deviendraient désuets si des concurrents actuels et éventuels réussissaient à développer des produits et des procédés plus efficaces et moins coûteux à utiliser. La forte concurrence que se livrent les entreprises dans le secteur de la stérilisation pourrait contraindre TSO<sub>3</sub> à diminuer les prix de vente de ses produits.

### **Questions liées à la responsabilité reliée au produit**

Dans le domaine de la santé, les poursuites judiciaires, pour des sommes souvent très élevées, sont de plus en plus courantes. En particulier aux États-Unis, des poursuites sont intentées par des patients, des employés ou des bénéficiaires contre les fournisseurs de services de santé et contre les organismes qui opèrent ou administrent des hôpitaux des secteurs public et privé. À l'occasion de telles poursuites, des personnes pourraient alléguer et mettre en cause la non stérilité de certains instruments ou la non performance des produits vendus installés par TSO<sub>3</sub> ou dérivés de ses technologies. Pour se prémunir contre les problèmes liés à de telles poursuites, la Société maintient une couverture d'assurance qu'elle considère adéquate et qu'elle revoit annuellement avec ses courtiers d'assurance.

### **Risque de poursuites judiciaires avec la Compagnie 3M**

Suite à la terminaison de l'entente de distribution avec la Compagnie 3M par la Société le 15 juin 2012, la Compagnie 3M nie que TSO<sub>3</sub> avait le droit de mettre fin à l'entente. Une médiation de cette dispute a été demandée par la Compagnie 3M. Une séance de médiation a été tenue en décembre 2012, mais a été sans succès. Toutefois, la Société et la Compagnie 3M ont poursuivi les discussions par l'entremise de leurs conseillers juridiques afin d'obtenir une résolution à l'amiable du différend. Si ces négociations étaient infructueuses, chacune des parties aurait le droit de recourir aux tribunaux de l'État de New York pour débattre la dispute, ou abandonner la cause.

## Conjoncture économique et politique mondiale

L'économie et les marchés mondiaux ont été secoués par un resserrement du crédit et d'une croissance anémique dans la plupart des grandes économies qui s'est poursuivie en 2012. Les préoccupations continuent concernant l'incidence systémique d'une récession éventuelle de longue durée et largement répandue, les coûts énergétiques, les enjeux géopolitiques, la disponibilité et le coût du crédit ont contribué à la hausse de la volatilité du marché et ont diminué les attentes des économies occidentales et émergentes. Ces conditions, conjuguées au déclin des affaires et de la confiance des consommateurs et à l'augmentation du chômage, ont contribué à l'atteinte d'un niveau de volatilité sans précédent. En raison d'une telle conjoncture des marchés, l'illiquidité des marchés du crédit et l'augmentation des écarts de taux ont eu et pourraient continuer à avoir une incidence défavorable sur le coût et la disponibilité du crédit. Les préoccupations quant à la stabilité des marchés en général et la force des contreparties en particulier ont incité bon nombre de prêteurs et d'investisseurs institutionnels à réduire le crédit offert aux entreprises et aux consommateurs. Ces facteurs ont entraîné une diminution des dépenses des entreprises et des consommateurs, de même qu'une baisse correspondante des dépenses liées à l'infrastructure globale. La turbulence soutenue au sein des économies et des marchés nord-américains et internationaux ainsi que la diminution prolongée des dépenses des consommateurs et des entreprises pourraient avoir une incidence défavorable sur la liquidité et la situation financière de TSO<sub>3</sub>. La Société n'exerce aucun contrôle sur les fluctuations de l'inflation et des taux d'intérêt, les taux de change, et les contrôles des changes ou sur d'autres facteurs économiques qui ont une incidence sur ses activités ou sur l'agitation politique éventuelle ou l'évolution potentielle des lois et règlements dans les territoires où la Société exerce ses activités. Ces facteurs pourraient avoir un effet défavorable sur les résultats d'exploitation futurs de la Société dans ces marchés nationaux, mais on ne s'attend pas à ce qu'il y ait une incidence importante sur la Société dans son ensemble.

## Incertitude quant à l'accès à des fonds supplémentaires

Avec ses fonds non répartis et le revenu provenant de l'émission d'actions complétée en mars 2013, la direction estime avoir actuellement les ressources de trésorerie suffisante et surveillera son niveau d'encaisse afin d'atteindre ses objectifs à court et moyen termes. Cependant, la Société pourrait être incapable d'obtenir du financement additionnel à des modalités acceptables si les conjonctures du marché et de l'économie, la situation financière ou les rendements d'exploitation de la Société ou la confiance des investisseurs ne sont pas favorables. Si la Société était dans l'incapacité d'obtenir les capitaux nécessaires pour financer quelques projets spéciaux que ce soient, il est possible que cette situation ait un effet défavorable sur la capacité de la Société d'achever certains projets de développement et de commercialisation interne ou de compléter les soumissions avec les agences réglementaires.

## Instruments financiers

La Société est exposée à différents types de risques dont ceux liés à la détention d'instruments financiers. Afin de gérer les risques découlant des instruments financiers inclus dans les différents types de placements composant les équivalents de trésorerie et placements à court terme, des contrôles ont été mis en place, notamment l'approbation par le conseil d'administration de la politique de placements dont la conformité est surveillée par le comité d'audit. Tel que décrit ci-dessous, les mesures visent principalement à réduire les principaux risques liés aux investissements dans le but de préserver la trésorerie au lieu de

chercher à optimiser les rendements. Concernant les placements, les principaux risques auxquels la Société s'expose, sont les suivants :

#### *Risque de marché*

Le risque de marché correspond au risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt et les taux de change.

#### *Risque lié aux taux d'intérêt*

Le risque lié aux taux d'intérêt survient lorsque les fluctuations des taux d'intérêt modifient les flux de trésorerie des placements de la Société y compris le prix auquel un investissement pourrait être vendu.

Au 31 décembre 2012, si les taux d'intérêt à cette date avaient été inférieurs de 0,5 %, toutes les autres variables restant constantes, la perte nette et le résultat global pour l'exercice auraient été inférieurs de 3 247 \$ principalement sous l'effet d'une augmentation de la juste valeur des actifs financiers à taux fixe classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Si les taux d'intérêt à cette date avaient été supérieurs de 0,5 %, toutes les autres variables restant constantes, la perte nette et le résultat global pour l'exercice auraient été supérieurs de 3 229 \$ principalement sous l'effet d'une diminution de la juste valeur des actifs financiers à taux fixe classés à la juste valeur par le biais du résultat net. La perte nette et le résultat global ont donc une sensibilité semblable tant à la baisse qu'à la hausse des taux d'intérêt.

#### *Risque de crédit*

L'utilisation d'instruments financiers peut entraîner un risque de crédit qui correspond au risque de perte financière résultant de l'incapacité ou du refus d'une contrepartie de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles. L'exposition maximum de la Société au risque de crédit est égale aux montants reconnus de débiteurs, de trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des placements à court terme.

La Société a établi une politique de placements qui adresse la gestion du risque de crédit et qui comprend l'autorisation d'effectuer des opérations de placements émis par ou garantis par le gouvernement canadien ou les gouvernements provinciaux, les Sociétés d'État, les municipalités ou les institutions financières reconnues, pourvu que l'émetteur ou le garant bénéficie d'une cote de crédit d'un minimum de A- selon l'agence Standard et Poor's ou toute autre agence équivalente. Cette politique définit des limites quant au risque de crédit selon les caractéristiques des contreparties.

Au 31 décembre 2012, les placements de la Société étaient tous cotés par deux agences reconnues et se conformaient aux requis de la politique de placements de la Société.

#### *Risque de concentration*

Le risque de concentration survient lorsque des investissements sont effectués auprès de plusieurs entités ayant des caractéristiques semblables ou lorsqu'un investissement important est effectué auprès d'une seule entité. Au 31 décembre 2012, il n'y avait pas de placement, autre que des dépôts bancaires auprès de la principale institution financière de la

Société, qui excédait 30 % des liquidités de cette dernière ou 5 millions tel que requis par la politique de placements de Société.

#### *Risque d'illiquidité*

Le risque d'illiquidité représente l'éventualité que la Société ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières.

L'exposition maximale de la Société au risque d'illiquidité correspond aux montants comptabilisés à titre de créiteurs et charges à payer, lesquels seront payés au cours de l'exercice suivant. La Société gère ce risque de manière à s'assurer qu'elle dispose en permanence des liquidités suffisantes pour être en mesure de respecter ses obligations financières actuelles et futures, tant dans des conditions normales que dans des circonstances exceptionnelles. Les stratégies de financement pour assurer la gestion de ce risque incluent le recours au marché des capitaux.

#### *Risque de change*

Le risque relié au taux de change sur les instruments financiers survient lorsque des actifs ou passifs monétaires sont libellés en devises étrangères.

Au 31 décembre 2012, si le dollar canadien avait déprécié de 10 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables restant constantes, la perte nette et le résultat global pour l'exercice auraient été inférieurs de 26 979 \$. À l'inverse, si le dollar canadien avait subi une hausse de 10 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables restant constantes, la perte nette et le résultat global pour l'exercice auraient été supérieurs de 26 979 \$.

#### *Juste valeur*

La juste valeur des instruments financiers correspond au montant auquel cet instrument financier pourrait être négocié en toute connaissance de cause et volontairement entre les parties impliquées. La juste valeur est basée sur les prix publiés (cours acheteur/vendeur) provenant d'un marché actif. En l'absence de tels prix, la juste valeur est basée sur les prix du marché prévalant pour des instruments ayant des caractéristiques et des profils de risque similaires ou des modèles d'évaluation interne ou externe utilisant des données observables sur le marché.

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs et des créiteurs correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

## **CONTRÔLES INTERNES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION**

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, nous avons déposé des attestations signées par le chef de la direction et le chef de la direction financière qui, entre autres, rendent compte de la conception et de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et de la conception et de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

**Contrôles et procédures de communication de l'information**

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision les contrôles et procédures de communication de l'information, pour fournir une assurance raisonnable que (1) l'information importante relative à la Société leur a été communiquée; et (2) l'information à fournir dans les documents visés de la Société par les règlements d'information continue a été comptabilisée, traitée, résumée et présentée aux dates précisées par les lois sur les valeurs mobilières.

À la fin de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, une évaluation de la conception et de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu à l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information.

**Contrôles internes à l'égard de l'information financière**

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont aussi conçu ou fait concevoir sous leur supervision des contrôles internes à l'égard de l'information financière, pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

À la fin de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, une évaluation de la conception et de l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu à l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière, selon les critères établis dans le cadre de référence de contrôle interne du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO).

**Modifications des contrôles internes à l'égard de l'information financière**

Il n'y a eu aucune modification de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière survenue au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2012 qui ait eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

**RAPPORT DE LA DIRECTION****RESPONSABILITÉ DES ÉTATS FINANCIERS**

Les états financiers de TSO<sub>3</sub> inc., qui ont été approuvés par le conseil d'administration, ont été préparés par la direction conformément aux normes internationales d'information financière et comprennent certains montants qui sont fondés sur les meilleurs jugements et estimations, l'établissement final de ces montants reposant sur des événements postérieurs à la clôture de l'exercice. La direction estime que les conventions comptables utilisées sont appropriées dans les circonstances et qu'elles reflètent convenablement la situation financière et les résultats d'exploitation à l'intérieur d'un seuil d'importance relative raisonnable. L'information financière présentée ailleurs dans ce rapport annuel est conforme à l'information contenue dans les états financiers.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités à l'égard des états financiers, la direction maintient des systèmes de contrôle interne qui visent à fournir un degré raisonnable de certitude que les opérations sont dûment autorisées, que l'actif est bien sauvegardé et que des registres adéquats sont tenus.

Le comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration, composé uniquement d'administrateurs n'appartenant ni à la direction ni au personnel de la Société, s'assure que la direction assume sa responsabilité en matière d'états financiers.

Les rôles du comité d'audit et de gestion des risques sont :

- d'examiner les états financiers et recommander leur approbation au conseil d'administration ;
- d'examiner les systèmes de contrôle interne et de sécurité ;
- de recommander la nomination d'auditeurs externes et leurs ententes d'honoraires au conseil d'administration ;
- d'examiner toute autre question comptable, financière ou relative à la sécurité lorsque nécessaire.

Le comité d'audit et de gestion des risques rencontre régulièrement la direction et les auditeurs externes. Ces derniers peuvent, à leur gré, rencontrer le comité d'audit, en présence ou en l'absence de la direction, pour discuter de questions touchant l'audit et l'information financière.

Les auditeurs externes sont nommés pour rendre compte aux actionnaires de la fidélité de la présentation des états financiers de la Société. Les auditeurs externes s'acquittent de cette responsabilité en réalisant un audit indépendant de ces états financiers conformément aux normes canadiennes d'audit.

Au nom de la direction,



Richard M. Rumble  
Président-directeur général



Benoît Deschamps  
Vice-président finance et  
Chef de la direction financière

Le 19 mars 2013



## ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011



**Deloitte s.e.n.c.r.l.**  
925, Grande Allée Ouest  
Bureau 400  
Québec QC G1S 4Z4  
Canada

Tél. : 418-624-3333  
Télec. : 418-624-0414  
[www.deloitte.ca](http://www.deloitte.ca)

## **Rapport de l'auditeur indépendant**

### **À l'intention des actionnaires de TSO<sub>3</sub> inc.**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de TSO<sub>3</sub> inc. qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011, les états de la perte nette et du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



**Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de TSO<sub>3</sub> inc. au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Le 19 mars 2013  
Québec, Canada

*Deloitte s.e.n.c.*

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A112991

**ÉTATS DE LA PERTE NETTE ET DU RÉSULTAT GLOBAL**

Exercices terminés les 31 décembre

(En dollars canadiens)

	Notes	2012 \$	2011 \$
<b>Revenus</b>			
Ventes	21	1 162 922	3 145 162
Revenus de licence	12	1 690 971	210 275
<b>Revenus totaux</b>		<b>2 853 893</b>	3 355 437
<b>Dépenses</b>	5		
Chaîne d'approvisionnement		1 801 735	2 934 597
Service à la clientèle et communications		639 766	769 862
Recherche et développement		2 877 203	3 999 794
Administration		3 476 843	3 473 215
Revenus financiers	4	(167 708)	(194 247)
Coûts financiers	4	21 652	27 637
<b>Dépenses totales</b>		<b>8 649 491</b>	11 010 858
<b>Perte nette avant charge d'impôt</b>		<b>(5 795 598)</b>	(7 655 421)
<b>Charge d'impôt</b>	19	-	-
<b>Perte nette et résultat global attribuable aux actionnaires</b>		<b>(5 795 598)</b>	(7 655 421)
Perte nette par action de base et diluée	22	(0,09)	(0,13)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

**ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**

(En dollars canadiens)

	Notes	Capital- actions \$	Réserve- Rému- nération fondée sur des actions \$	Réserve – Bons de souscrip- tion \$	Déficit \$	Total \$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>		88 067 517	3 326 330	5 490 429	(74 974 657)	21 909 619
Options exercées	13	32 765	(14 237)	-	-	18 528
Bons de souscription exercés	13	1 820 250	-	(620 250)	-	1 200 000
Transfert au déficit	15	-	-	(4 870 179)	4 870 179	-
Rémunération fondée sur des actions	14	-	221 037	-	-	221 037
Perte nette pour l'exercice		-	-	-	(7 655 421)	(7 655 421)
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>		89 920 532	3 533 130	-	(77 759 899)	15 693 763
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>		89 920 532	3 533 130	-	(77 759 899)	15 693 763
Émission de capital-actions et de bons de souscription	13	8 694 000	-	276 000	-	8,970,000
Options exercées	13	96 121	(39 866)	-	-	56 255
Rémunération fondée sur des actions	14	-	321 708	-	-	321 708
Bons de souscription – Preneurs fermes	15	(117 300)	-	117 300	-	-
Frais relatifs à l'émission de capital-actions	13	(818 635)	-	-	-	(818 635)
Perte nette pour l'exercice		-	-	-	(5 795 598)	(5 795 598)
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>		97 774 718	3 814 972	393 300	(83 555 497)	18 427 493

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

(En dollars canadiens)

	Notes	2012 \$	2011 \$
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	7 758 103	8 782 207
Placements à court terme	6	5 049 087	2 602 166
Débiteurs	7	1 029 265	1 893 470
Stocks	8	1 216 721	1 120 482
Frais payés d'avance		139 644	77 015
		<b>15 192 820</b>	14 475 340
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations corporelles	9	1 208 394	1 218 381
Actifs incorporels	10	3 034 213	3 226 735
		<b>4 242 607</b>	4 445 116
		<b>19 435 427</b>	18 920 456
<b>Passifs courants</b>			
Créditeurs		842 867	1 231 201
Provision pour garantie	11	62 032	88 972
Revenus perçus d'avance	12	55 093	425 824
		<b>959 992</b>	1 745 997
<b>Passifs non courants</b>			
Revenus perçus d'avance	12	47 942	1 480 696
		<b>1 007 934</b>	3 226 693
<b>Capitaux propres</b>			
Capital-actions	13	97 774 718	89 920 532
Réserve – Rémunération fondée sur des actions	14	3 814 972	3 533 130
Réserve – Bons de souscription	15	393 300	-
Déficit		(83 555 497)	(77 759 899)
		<b>18 427 493</b>	15 693 763
		<b>19 435 427</b>	18 920 456

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.  
Veuillez consulter la section du passif éventuel à la note 23.

**Au nom du conseil d'administration**



Administrateur



Administrateur

**TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercices terminés les 31 décembre  
(En dollars canadiens)

	Notes	2012 \$	2011 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>			
Perte nette avant charge d'impôt		(5 795 598)	(7 655 421)
Ajustements pour :			
Amortissement des immobilisations corporelles		444 664	377 096
Amortissement des actifs incorporels		302 254	317 391
Variation de la valeur des placements à court terme		(26 141)	(40 070)
Radiation d'immobilisations corporelles		45 511	39 228
Rémunération fondée sur des actions		321 708	221 037
Revenus financiers		(149 447)	(174 302)
		(4 857 049)	(6 915 041)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	17	(1 761 402)	(1 903 761)
Intérêts reçus		149 447	174 302
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		<b>(6 469 004)</b>	<b>(8 644 500)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Acquisition de placements à court terme		(8 614 190)	(2 578 955)
Disposition de placements à court terme		6 193 410	13 021 569
Acquisition d'immobilisations corporelles		(232 208)	(205 785)
Acquisition d'actifs incorporels		(109 732)	(143 947)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>(2 762 720)</b>	<b>10 092 882</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Émission de capital-actions et de bons de souscription	13	8 970 000	-
Frais relatifs à l'émission de capital-actions	13	(818 635)	-
Exercice d'options d'achat d'actions	13	56 255	18 528
Exercice de bons de souscription	13	-	1 200 000
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>8 207 620</b>	<b>1 218 528</b>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(1 024 104)	2 666 910
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		8 782 207	6 115 297
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>		<b>7 758 103</b>	<b>8 782 207</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**1. Description de l'entreprise**

TSO<sub>3</sub> (« la Société ») a été constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Québec). Ses activités consistent à la recherche, au développement, à la commercialisation, aux fournitures consommables et à des ententes de licences, pour un procédé de stérilisation pour les instruments médicaux sensibles à la chaleur. Le siège social de la Société est situé au 2505, avenue Dalton, Québec (Québec) Canada.

**2. Méthodes comptables****Déclaration de conformité**

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

**Base d'établissement**

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains instruments financiers qui ont été évalués selon leur juste valeur, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-dessous. Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des actifs.

Les principales méthodes comptables sont présentées ci-après.

**Monnaie de présentation et conversion des devises étrangères**

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties en dollars canadiens de la façon suivante : les actifs et les passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière, les actifs et les passifs non monétaires au taux historique, les produits et les charges au taux de change en vigueur au moment de l'opération et les gains ou les pertes de change résultant de ces conversions sont portés aux résultats.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**2. Méthodes comptables (suite)****Constatation des revenus**Ventes

La Société génère des revenus par la vente d'unités de stérilisation, de pièces, de produits consommables et d'accessoires relatifs à ces unités. Pour ces revenus, la Société constate les revenus lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les marchandises sont expédiées aux clients, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

La Société gagne aussi des revenus sur des contrats de service, qu'elle reconnaît linéairement sur la durée de chacun des contrats.

Revenus financiers

Le revenu financier provenant d'un actif financier est reconnu lorsqu'il est probable que les bénéfices économiques iront à la Société et que le montant de revenu peut être déterminé avec fiabilité. Les revenus financiers sont comptabilisés sur une base d'exercice, par référence au capital en cours, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier au moment de sa comptabilisation initiale.

Revenus de licence

Jusqu'au 30 juin 2012, les revenus de licence et les revenus perçus d'avance résultaient d'une entente de distribution avec 3M. Cette entente incluait un revenu de licence qui a été payé mais reconnu de façon linéaire sur la durée prévue de l'entente. La Société a résilié cette entente le 15 juin 2012. Les revenus de licence non reconnus à titre de revenus au moment de la résiliation l'ont été en juin 2012.

**Rémunération fondée sur des actions**

La Société utilise la méthode de la juste valeur pour mesurer la charge de rémunération à la date d'attribution d'options à des employés. La juste valeur est établie à l'aide du modèle d'évaluation des options Black-Scholes et est amortie aux résultats nets sur la période d'acquisition; la contrepartie est inscrite à la Réserve – Rémunération fondée sur des actions dans les capitaux propres. L'amortissement de la juste valeur est basé sur la méthode d'acquisition graduelle sur la période d'acquisition et prend en considération le nombre d'options qui seront éventuellement acquis. L'estimation du nombre d'options acquises est revue à la fin de chaque période de présentation et les variations sont comptabilisées aux résultats nets. Lorsque les options sont exercées, la Réserve - Rémunération fondée sur des actions afférente ainsi que le produit reçu par la Société, sont portés au crédit du capital-actions. Le plan d'options d'achat d'actions est réglé en instruments de capitaux propres.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**2. Méthodes comptables (suite)****Impôts sur les bénéfices**

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfices. En vertu de cette méthode, des impôts différés sont constatés en fonction des conséquences fiscales prévues des écarts entre la valeur comptable des éléments de l'état de la situation financière et leur valeur fiscale, en utilisant les taux d'imposition en vigueur et pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts se résorberont. L'actif d'impôts différé est constaté aux résultats seulement lorsqu'il est probable que les éléments qui y donnent lieu se réaliseront.

**Aide gouvernementale et crédits d'impôts à la recherche et au développement**

La Société engage des frais de recherche et de développement qui sont admissibles aux crédits d'impôts. Les crédits d'impôts enregistrés sont établis en fonction des estimations de la direction à l'égard des montants qui devraient être recouverts et sont assujettis à un audit par les autorités fiscales. L'aide gouvernementale, y compris les crédits d'impôts pour les frais de recherche scientifique et de développement expérimental, est présentée en diminution de la dépense à laquelle elle se rapporte.

**Stocks**

Le coût des stocks est essentiellement déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Le coût des produits en cours et des produits finis se compose du coût des matières premières et d'une juste part de la main-d'œuvre et des frais généraux de fabrication basés sur la capacité normale de production. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Une nouvelle évaluation de la valeur nette de réalisation est effectuée lors de chaque période suivante. Lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment de déprécier les stocks en dessous du coût n'existent plus ou qu'il y a des indications claires d'une augmentation de la valeur nette de réalisation en raison d'un changement de la situation économique, le montant de la dépréciation fait l'objet d'une reprise, de sorte que la nouvelle valeur comptable est la valeur la plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation révisée.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**2. Méthodes comptables (suite)**

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées initialement et subséquemment au coût moins l'amortissement. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie de celles-ci, en tenant compte de la valeur résiduelle s'il y a lieu, soit :

Mobilier de bureau et chariot élévateur	10 ans
Équipement et outillage	7 ans
Stérilisateurs utilisés à l'interne	5 ans
Kiosque	5 ans
Instruments médicaux	3 ans
Équipements informatiques	3 ans
Améliorations locatives	2 ans

La valeur résiduelle, la méthode d'amortissement et la durée de vie utile d'un actif sont revues à chaque fin d'exercice.

**Actifs incorporels**

Les actifs incorporels sont comptabilisés initialement et subséquemment au coût moins l'amortissement et la dépréciation. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie de ceux-ci en tenant compte de la valeur résiduelle s'il y a lieu, soit :

<i>Acquis d'un regroupement d'entreprises</i>	
Technologie	20 ans
<i>Acquis à l'externe</i>	
Brevets	20 ans
Licence	16 ans
Logiciels	3 ans
Marques de commerce	10 et 15 ans
Site Web	3 ans

La valeur résiduelle, la méthode d'amortissement et la durée de vie utile d'un actif sont revues à chaque fin d'exercice.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**2. Méthodes comptables (suite)****Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs incorporels**

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société détermine s'il existe un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier. S'il existe un tel indice, l'entité doit estimer la valeur recouvrable de l'actif afin d'établir la perte de valeur, le cas échéant. Si cela n'est pas possible de déterminer la valeur recouvrable pour un actif pris individuellement, alors la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre (1) la juste valeur diminuée des coûts de la vente et (2) la valeur d'utilité de l'actif. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux avant impôt et reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif, pour lesquels les estimations de flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) doit être ramenée à sa valeur recouvrable. Cette réduction est une perte de valeur et doit être immédiatement comptabilisée à l'état de la perte nette et du résultat global.

Si une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, dans la mesure où cette valeur comptable augmentée n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est immédiatement comptabilisée à l'état de la perte nette et du résultat global.

**Provision pour garantie**

La Société offre à ses clients une garantie standard pour une période de douze mois. Le coût estimatif de la garantie est basé sur l'historique de la Société concernant la défectuosité des unités de stérilisation, des pièces et des accessoires relatifs à ces unités, sur la probabilité que ces défectuosités surviennent ainsi que sur les coûts de réparation.

**Bons de souscription**

La Société utilise la méthode de la juste valeur pour mesurer la valeur des bons de souscription à la date d'attribution. La juste valeur est établie à l'aide du modèle d'évaluation des options Black-Scholes et est inscrite à la Réserve - Bons de souscription aux capitaux propres. Lorsque les bons de souscription sont exercés, la réserve afférente et le produit reçu par la Société sont crédités au capital-actions.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**2. Méthodes comptables (suite)****Instruments financiers**

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie prenante aux dispositions contractuelles de cet instrument.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leur caractéristique et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée.

Classification des instruments financiers

<u>Catégorie</u>	<u>Classification</u>
Trésorerie	Prêts et créances
Équivalents de trésorerie	Juste valeur par le biais du résultat net
Placements à court terme	Juste valeur par le biais du résultat net
Débiteurs	Prêts et créances
Créditeurs	Autres passifs

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la trésorerie, des obligations dont l'échéance est de trois mois ou moins à la date d'acquisition ainsi que des fonds de marché monétaire. Ces placements sont très liquides et sont détenus dans le but de faire face aux engagements à court terme. Les équivalents de trésorerie sont comptabilisés à la juste valeur. L'augmentation ou la diminution de la juste valeur est comptabilisée en résultat et est présentée sous la rubrique « variation de la valeur des placements détenus à titre d'équivalents de trésorerie » dans les « Revenus financiers » de l'état de la perte nette et du résultat global (voir note 4).

Placements à court terme

Les placements à court terme sont des instruments présentés à la juste valeur par le biais du résultat net parce qu'ils sont utilisés pour les besoins de trésorerie à court terme. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur. L'augmentation ou la diminution de la juste valeur est reconnue comme revenus de placement et est présentée sous la rubrique « variation de la valeur des placements à court terme » dans les « Revenus financiers » de l'état de la perte nette et du résultat global (voir note 4).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**2. Méthodes comptables (suite)****Instrument financiers (suite)**Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Coûts de transactions

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers présentés à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés à la dépense au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres passifs et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers correspond au montant auquel cet instrument financier pourrait être négocié en toute connaissance de cause et volontairement entre les parties impliquées. La juste valeur est basée sur les prix publiés (cours acheteur/vendeur) provenant d'un marché actif. En l'absence de tels prix, la juste valeur est basée sur les prix du marché prévalant pour des instruments ayant des caractéristiques et des profils de risque similaires ou des modèles d'évaluation interne ou externe utilisant des données observables sur le marché.

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**2. Méthodes comptables (suite)****Jugements comptables critiques et sources majeures d'incertitudes**

Dans l'application des politiques comptables de la Société qui sont décrites dans la présente note, la direction est tenue de porter des jugements, faire des estimations et des hypothèses concernant les valeurs comptables des actifs et passifs qui ne sont pas facilement disponibles d'autres sources. Les estimations et hypothèses sont basées sur l'expérience historique et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les éléments suivants nécessitent des jugements critiques et constituent les sources majeures d'incertitudes.

**1. Recouvrement des actifs incorporels :**

Une fois par année, la Société évalue si des indices de dépréciation existent. Lorsque des indices sont identifiés, la Société est tenue d'effectuer un test de dépréciation dans le but de mesurer le montant recouvrable de ses actifs incorporels. Les principaux jugements faits par la direction pour la réalisation du test réalisé au 31 décembre 2012 sont les suivants :

- Les flux de trésorerie les plus probables basés sur les meilleures estimations de la direction concernant les conditions économiques qui existeront pendant la durée de vie utile restante des actifs incorporels;
- Un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles de la valeur temporelle de l'argent sur le marché et des risques spécifiques aux actifs incorporels.

**2. Évaluation des stocks :**

Sur une base régulière, la Société réévalue ses stocks. L'état de désuétude et la valeur de réalisation nette sont revus de façon continue par la direction de la chaîne d'approvisionnement en se basant sur son expérience ainsi que sa connaissance des conditions du marché actuel.

**3. Aide gouvernementale et crédits d'impôts à la recherche et au développement :**

L'aide gouvernementale et les crédits d'impôts à la recherche et au développement sont comptabilisés aux états financiers lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la Société s'est conformée, et qu'elle continuera à se conformer à toutes les conditions nécessaires pour obtenir l'aide en question. De façon générale, la Société comptabilise 80 % du montant qu'elle prévoit recevoir.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**2. Méthodes comptables (suite)****Jugements comptables critiques et sources majeures d'incertitudes (suite)***4. Rémunération fondée sur des actions :*

La charge de rémunération se rapportant aux options octroyées a été amortie selon la méthode de l'acquisition graduelle. Les options octroyées au terme de ce régime, lesquelles sont généralement acquises sur une période de trois ans, peuvent être exercées dans un délai maximum de 10 ans à compter de la date d'octroi. La Société utilise son jugement dans l'évaluation de la volatilité estimative, le taux d'intérêt sans risque ainsi que l'estimation du nombre d'options qui seront gagnées.

*5. Impôts différés :*

L'actif d'impôts différés sera comptabilisé aux états financiers seulement lorsque la Société jugera, qu'il soit plus probable qu'improbable, que ses pertes pourront être utilisées à l'encontre d'impôts sur ses bénéfices, ou autrement. L'actif d'impôts différés sera comptabilisé sur la base d'un taux effectif de 15 % pour l'impôt fédéral et de 11,9 % pour l'impôt provincial.

*6. Passif éventuel :*

La Société a résilié son entente de distribution avec la compagnie 3M basée sur l'absence de l'autorisation réglementaire américaine. La société est d'avis que cette résiliation était permise tel que stipulé dans l'entente. À ce stade, la Société considère qu'il n'est pas possible d'évaluer la probabilité ni les termes d'un règlement et, par conséquent, n'a pas comptabilisée de provision (voir note 23).

Pour tous ces éléments, les méthodes comptables pertinentes sont présentées dans les autres parties de la note 2.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées sur une base continue. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période où les estimations sont revues si la révision affecte uniquement cette période, ou dans la période de révision et les périodes futures si la révision affecte à la fois les périodes actuelles et futures.

**3. Modifications comptables à venir**

L'IASB a publié la norme IFRS 9, intitulée Instruments financiers, qui remplace les dispositions de la norme IAS 39, intitulée Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation, en ce qui a trait au classement et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers. Les dispositions prévues dans la norme IFRS 9 devaient initialement s'appliquer aux états financiers pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Le 16 décembre 2011, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 9, afin de reporter la date d'entrée en vigueur obligatoire aux exercices annuels ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**3. Modifications comptables à venir (suite)**

La norme IFRS 13 - Évaluation de la juste valeur, publiée en mai 2011, établit un guide pour la mesure de la juste valeur qui est requise par d'autres normes. La norme IFRS 13 sera en vigueur pour l'exercice débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2013 avec application anticipée permise. Cette norme sera utilisée pour les éléments financiers et non financiers mesurés à la juste valeur. En vertu de la norme IFRS 13, la juste valeur se définit comme étant le prix reçu pour vendre un actif ou le prix payé pour transférer un passif lors d'une transaction entre intervenants dans des conditions normales de marché à la date d'évaluation. La Société prévoit que la norme IFRS 13 sera adoptée dans l'exercice débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Une analyse détaillée sera effectuée dans le futur afin de déterminer si cette note aura une incidence significative.

En mai 2011, l'IASB a publié les normes IFRS 10 – États financiers consolidés, IFRS 11 - Partenariats, IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, et a amendé IAS 27 – États financiers séparés et IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises, toutes applicables pour les exercices débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2013 ou après. Toutefois, puisque ces normes s'appliquent à des situations qui ne correspondent pas à celles de la Société, ces dernières ne font pas l'objet d'une description détaillée dans la présente note.

En juin 2011, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 – Présentation des états financiers, relativement à la présentation des autres éléments du résultat global et qui est applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 ou après. Cet amendement exigera une classification distincte entre les éléments qui seront reclassés par le résultat net au cours des périodes ultérieures et ceux qui ne le seront pas. L'application rétrospective est obligatoire et l'application anticipée de cette norme est autorisée. La Société n'ayant pas d'élément de conciliation entre la perte nette et le résultat global, il n'y a actuellement aucune incidence.

**4. Revenus et coûts financiers**

	2012 \$	2011 \$
<b>Revenus financiers</b>		
Revenus de placements	(167 754)	(211 066)
Variation de la valeur des placements détenus à titre d'équivalents de trésorerie.	26 187	56 889
Variation de la valeur des placements à court terme	(26 141)	(40 070)
	<b>(167 708)</b>	<b>(194 247)</b>
<b>Coûts financiers</b>		
Frais bancaires	12 161	5 165
Perte sur taux de change	9 837	26 540
Autres	(346)	(4 068)
	<b>21 652</b>	<b>27 637</b>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**5. Information additionnelle sur les états de la perte nette et du résultat global**

Dépenses incluses dans les fonctions	2012 \$	2011 \$
<b>Salaire et autres bénéfices</b>	<b>5 079 592</b>	5 448 333
Chaîne d'approvisionnement		
Service à la clientèle et communications		
Recherche et développement		
Administration		
<b>Amortissement des immobilisations corporelles</b>	<b>444 664</b>	377 096
Chaîne d'approvisionnement		
Service à la clientèle et communications		
Recherche et développement		
Administration		
<b>Amortissement des actifs incorporels</b>	<b>302 254</b>	317 391
Chaîne d'approvisionnement		
Service à la clientèle et communications		
Recherche et développement		
Administration		

**6. Instruments financiers**

Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2012 \$	2011 \$
Encaisse	<b>6 305 645</b>	3 791 250
Certificats de placement garantis par une banque	-	3 556 566
Placements à court terme moins de trois mois		
Fonds de marché monétaire	<b>1 452 458</b>	1 434 391
	<b>7 758 103</b>	8 782 207

Au 31 décembre 2012, les fonds de marché monétaire avaient une cote de AA- (AA- au 31 décembre 2011). Au 31 décembre 2012, il n'y avait aucun certificat de placement garanti par une banque (au 31 décembre 2011, ils étaient cotés AA- ou mieux et offraient un rendement de 1,55 %).



**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**6. Instruments financiers (suite)**

Placements à court terme

	2012 \$	2011 \$
Obligations	-	2 602 166
Certificat garanti par une banque	<b>5 049 087</b>	-
	<b>5 049 087</b>	2 602 166

Au 31 décembre 2012, les certificats de placement garanti par une banque étaient cotées AA- ou mieux et avaient un rendement moyen de 1,60 % (aucun au 31 décembre 2011). Au 31 décembre 2012, il n'y avait aucune obligation (au 31 décembre 2011, elles étaient cotées AA- à A+ et avaient un rendement moyen de 1,29 %).

Les fonds de marché monétaire détenus par la Société sont classés niveau 1 selon IFRS 7. Les certificats garantis par une banque ainsi que les obligations détenus par la Société sont classés niveau 2 selon IFRS 7.

La Société est exposée à différents types de risques dont ceux liés à la détention d'instruments financiers. Afin de gérer les risques découlant des instruments financiers inclus dans les différents types de placements composant les équivalents de trésorerie et placements à court terme, des contrôles ont été mis en place, notamment l'approbation par le conseil d'administration de la politique de placements dont la conformité est surveillée par le comité d'audit. Tel que décrit ci-dessous, les mesures visent principalement à réduire les principaux risques liés aux investissements dans le but de préserver la trésorerie au lieu de chercher à optimiser les rendements. Concernant les placements, les principaux risques auxquels la Société s'expose, sont les suivants :

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt et les taux de change.

Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque lié aux taux d'intérêt survient lorsque les fluctuations des taux d'intérêt modifient les flux de trésorerie des placements de la Société y compris le prix auquel un investissement pourrait être vendu.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**6. Instruments financiers (suite)****Risque lié aux taux d'intérêt (suite)**

Au 31 décembre 2012, si les taux d'intérêt à cette date avaient été inférieurs de 0,5 %, toutes les autres variables restant constantes, la perte nette et le résultat global pour l'exercice auraient été inférieurs de 3 247 \$ (3 093 \$ au 31 décembre 2011), principalement sous l'effet d'une augmentation de la juste valeur des actifs financiers à taux fixe classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Si les taux d'intérêt à cette date avaient été supérieurs de 0,5 %, toutes les autres variables restant constantes, la perte nette et le résultat global pour l'exercice auraient été supérieurs de 3 229 \$ (3 110 \$ au 31 décembre 2011), principalement sous l'effet d'une diminution de la juste valeur des actifs financiers à taux fixe classés à la juste valeur par le biais du résultat net. La perte nette et le résultat global ont donc une sensibilité semblable tant à la baisse qu'à la hausse des taux d'intérêt.

**Risque de crédit**

L'utilisation d'instruments financiers peut entraîner un risque de crédit qui correspond au risque de perte financière résultant de l'incapacité ou du refus d'une contrepartie de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles. L'exposition maximum de la Société au risque de crédit est égale aux montants reconnus de débiteurs, de trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des placements à court terme.

La Société a établi une politique de placements qui adresse la gestion du risque de crédit et qui comprend l'autorisation d'effectuer des opérations de placements émis par ou garantis par le gouvernement canadien ou les gouvernements provinciaux, les Sociétés d'État, les municipalités ou les institutions financières reconnues, pourvu que l'émetteur ou le garant bénéficie d'une cote de crédit d'un minimum de A- selon l'agence Standard et Poor's ou toute autre agence équivalente. Cette politique définit des limites quant au risque de crédit selon les caractéristiques des contreparties.

Au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011, les placements de la Société étaient tous cotés par deux agences reconnues et se conformaient aux requis de la politique de placements de la Société.

**Risque de concentration**

Le risque de concentration survient lorsque des investissements sont effectués auprès de plusieurs entités ayant des caractéristiques semblables ou lorsqu'un investissement important est effectué auprès d'une seule entité. Au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011, il n'y avait pas de placement, autre que des dépôts bancaires auprès de la principale institution financière de la Société, qui excédait 30 % des liquidités de cette dernière ou 5 millions tel que requis par la politique de placements de Société.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**6. Instruments financiers (suite)**

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité représente l'éventualité que la Société ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières.

L'exposition maximale de la Société au risque d'illiquidité correspond aux montants comptabilisés à titre de créditeurs et charges à payer, lesquels seront payés au cours de l'exercice suivant. La Société gère ce risque de manière à s'assurer qu'elle dispose en permanence des liquidités suffisantes pour être en mesure de respecter ses obligations financières actuelles et futures, tant dans des conditions normales que dans des circonstances exceptionnelles. Les stratégies de financement pour assurer la gestion de ce risque incluent le recours au marché des capitaux.

Risque de change

Le risque relié au taux de change sur les instruments financiers survient lorsque des actifs ou passifs monétaires sont libellés en devises étrangères.

Au 31 décembre 2012, si le dollar canadien avait déprécié de 10 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables restant constantes, la perte nette et le résultat global pour l'exercice auraient été inférieurs de 26 979 \$ (655 \$ au 31 décembre 2011). À l'inverse, si le dollar canadien avait subi une hausse de 10 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables restant constantes, la perte nette et le résultat global pour l'exercice auraient été supérieurs de 26 979 \$ (655 \$ au 31 décembre 2011).

**7. Débiteurs**

	2012 \$	2011 \$
Comptes à recevoir	55 034	1 206 551
Crédits gouvernementaux à recevoir	968 820	589 200
Autres	5 411	97 719
	<b>1 029 265</b>	<b>1 893 470</b>

Au 31 décembre 2012 un montant de 49 383 \$ est à recevoir de la Société 3M (456 952 \$ au 31 décembre 2011).

Aucune provision pour créances douteuses n'a été prise au 31 décembre 2012 ni au 31 décembre 2011.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**8. Stocks**

	2012	2011
	\$	\$
Matières premières	874 635	730 465
Produits en cours	111 470	198 657
Produits finis	230 616	191 360
	<b>1 216 721</b>	<b>1 120 482</b>

Les frais relatifs à l'exploitation incluent une radiation des stocks de matières premières de 72 088 \$ pour l'exercice 2012 (288,972 \$ pour la même période en 2011).

Durant l'exercice 2012, la Société a capitalisé 247 980 \$ à ses immobilisations corporelles pour l'utilisation de stérilisateurs dans le cadre de ses activités à l'interne (532 033 \$ pour la même période en 2011).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**9. Immobilisations corporelles**

	Mobilier de bureau \$	Chariot élévateur \$	Équipement et outillage de production et R-D \$	Stérilisateurs utilisés à l'interne \$	Kiosque \$	Instruments médicaux \$	Équipements informatiques \$	Améliorations locatives \$	Total \$
<b>Coût</b>									
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2012	186 189	14 115	1 121 985	794 509	22 735	278 370	528 305	197 788	3 143 996
Acquisitions	932	-	51 235	247 980	-	113 388	66 653	-	480 188
Radiations	-	-	-	(55 727) <sup>1)</sup>	-	-	-	-	(55 727)
Solde au 31 décembre 2012	187 121	14 115	1 173 220	986 762	22 735	391 758	594 958	197 788	3 568 457
<b>Amortissement cumulé</b>									
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2012	121 493	13 410	787 549	189 184	20 497	114 896	488 785	189 801	1 925 615
Amortissement	13 813	705	101 381	182 247	895	107 573	30 611	7 439	444 664
Élimination d'amortissement cumulé à la suite d'une radiation d'actifs	-	-	-	(10 216) <sup>1)</sup>	-	-	-	-	(10 216)
Solde au 31 décembre 2012	135 306	14 115	888 930	361 215	21 392	222 469	519 396	197 240	2 360 063
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2012</b>	51 815	-	284 290	625 547	1 343	169 289	75 562	548	1 208 394

1) En 2012, la Société a radié un montant de 55 727 \$ pour les stérilisateurs de l'ancienne génération qui sont désormais plus utilisés dans les activités du service technique.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**9. Immobilisations corporelles (suite)**

	Mobilier de bureau \$	Chariot élévateur \$	Équipement et outillage de production et R-D \$	Stérilisateurs utilisés à l'interne \$	Kiosque \$	Instruments médicaux \$	Équipements informatiques \$	Améliorations locatives \$	Total \$
<b>Coût</b>									
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	185 970	14 115	1 053 298	431 445	22 735	180 810	491 176	195 598	2 575 147
Acquisitions	219	-	68 687	532 033	-	97 560	37 129	2 190	737 818
Radiations	-	-	-	(168 969) <sup>1)</sup>	-	-	-	-	(168 969)
Solde au 31 décembre 2011	186 189	14 115	1 121 985	794 509	22 735	278 370	528 305	197 788	3 143 996
<b>Amortissement cumulé</b>									
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	105 329	11 998	689 672	189 294	18 593	38 366	458 677	166 331	1 678 260
Amortissement	16 164	1 412	97,877	129 631	1 904	76 530	30 108	23 470	377 096
Élimination d'amortissement cumulé à la suite d'une radiation d'actifs	-	-	-	(129 741) <sup>1)</sup>	-	-	-	-	(129 741)
Solde au 31 décembre 2011	121 493	13 410	787 549	189 184	20 497	114 896	488 785	189 801	1 925 615
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2011</b>	64 696	705	334 436	605 325	2 238	163 474	39 520	7 987	1 218 381

1) En 2011, la Société a radié un montant de 168 969 \$ pour les stérilisateurs de l'ancienne génération qui ne sont désormais plus utilisés dans les activités de R-D.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**10. Actifs incorporels**

	Technologie \$	Brevets \$	Licence \$	Logiciels \$	Marques de commerce \$	Site web \$	Total \$
<b>Coût</b>							
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2012	2 978 874	789 174	991 063	594 125	101 535	54 691	5 509 462
Acquisitions	5 250	84 539	-	16 751	3 192	-	109 732
Solde au 31 décembre 2012	2 984 124	873 713	991 063	610 876	104 727	54 691	5 619 194
<b>Amortissement cumulé</b>							
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2012	1 042 607	152 185	495 531	517 918	21 564	52 922	2 282 727
Amortissement	149 076	41 572	61 941	38 236	9 660	1 769	302 254
Solde au 31 décembre 2012	1 191 683	193 757	557 472	556 154	31 224	54 691	2 584 981
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2012</b>	1 792 441	679 956	433 591	54 722	73 503	-	3 034 213
<b>Données 2011</b>							
	Technologie \$	Brevets \$	Licence \$	Logiciels \$	Marques de commerce \$	Site web \$	Total \$
<b>Coût</b>							
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	2 978 874	743 870	991 063	520 375	76 642	54 691	5 365 515
Acquisitions	-	45 304	-	73 750	24 893	-	143 947
Solde au 31 décembre 2011	2 978 874	789 174	991 063	594 125	101 535	54 691	5 509 462
<b>Amortissement cumulé</b>							
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	893 663	113 858	433 590	461 552	13 289	49 384	1 965 336
Amortissement	148 944	38 327	61 941	56 366	8 275	3 538	317 391
Solde au 31 décembre 2011	1 042 607	152 185	495 531	517 918	21 564	52 922	2 282 727
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2011</b>	1 936 267	636 989	495 532	76 207	79 971	1 769	3 226 735

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**11. Provision pour garantie**

	2012 \$	2011 \$
Solde au début	88 972	27 189
Provisions additionnelles comptabilisées	30 314	105 154
Montants utilisés au cours de l'exercice	(51 974)	(16 127)
Provisions renversées au cours de l'exercice	(5 280)	(27 244)
<b>Solde à la fin</b>	<b>62 032</b>	<b>88 972</b>

**12. Revenus de licence et revenus perçus d'avance reliés à la licence**

Le 15 juin 2012, la Société a émis un avis à 3M mettant fin à l'entente de distribution conclue le 15 décembre 2009. Au 30 juin 2012, suite à la résiliation de l'entente, le solde non amorti du revenu de licence de 1 585 833 \$ payé par 3M conformément à cette entente de distribution a été reconnu en totalité aux résultats nets, et ce conformément aux méthodes comptables en vigueur.

Le solde actuel des revenus reportés provient des contrats de service prépayés pour les stérilisateurs à l'ozone 125L commercialisés par la Société jusqu'au début de 2010.

**13. Capital-actions**

Autorisé

Actions en nombre illimité

Ordinaires, votantes, participantes, sans valeur nominale

Privilégiées, sans droit de vote, ayant priorité sur les actions ordinaires, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, des droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration

Émis et payé	Nombre d'actions ordinaires	2012		2011	
			\$	Nombre d'actions ordinaires	\$
Solde au début	58 785 682	89 920 532	58 022 451	88 067 517	
Nouvelle émission	6 900 000	7 758 065	-	-	
Options exercées	202 500	96 121	13 231	32 765	
Bons de souscription exercés	-	-	750 000	1 820 250	
<b>Solde à la fin</b>	<b>65 888 182</b>	<b>97 774 718</b>	<b>58 785 682</b>	<b>89 920 532</b>	



**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**13. Capital-actions (suite)**

Le 24 avril 2012, la Société a conclu une entente de financement portant sur la vente de 6 900 000 actions et de 3 450 000 bons de souscription avec un produit brut total de 8 970 000 \$. Ce montant inclut une juste valeur des bons de souscription de 276 000 \$.

La portion relative à l'émission d'actions correspondait à un produit brut de 8 694 000 \$; après déduction des dépenses de 935 935 \$ engagées relativement à cette émission d'actions, son produit net s'établissait à 7 758 065 \$.

Pour l'exercice 2012, conformément au régime d'options d'achat d'actions de la Société, des détenteurs ont exercés certaines options et ont souscrit à 202 500 actions pour une contrepartie en espèces de 56 255 \$. Pour la même période en 2011, certains détenteurs d'options ont souscrit à 13 231 actions pour une contrepartie en espèces de 18 528 \$.

En 2012, aucun bon de souscription n'a été exercé tandis qu'en 2011, les détenteurs ont souscrit à 750 000 actions pour une contrepartie en espèces de 1 200 000 \$.

**Régime de droits des actionnaires**

Le conseil d'administration de TSO<sub>3</sub> a adopté un régime de droits des actionnaires (le « régime »), conçu pour favoriser le traitement équitable de tous les actionnaires en cas d'offre publique d'achat visant TSO<sub>3</sub>. Les actionnaires de la Société ont ratifié le régime lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires qui a eu lieu le 25 avril 2012. Le régime a été conçu de façon à donner au conseil et aux actionnaires davantage de temps pour étudier minutieusement toute offre publique d'achat. Il laisse également davantage de temps au conseil pour explorer d'autres options, s'il l'estime nécessaire, pour maximiser la valeur pour les actionnaires.

Conformément aux conditions du régime, un droit (un « droit ») a été émis et sera selon le cas rattaché à chaque action votante de TSO<sub>3</sub> (chacune étant désignée une « action ») émise et en circulation à l'ouverture des bureaux le 25 octobre 2011. Un droit sera également émis et se rattachera à chaque action émise par la suite. Ces droits pourront être exercés uniquement lorsqu'une personne, incluant un apparenté de cette personne, acquiert ou annonce son intention d'acquérir 20 % ou plus des actions en circulation de TSO<sub>3</sub>, sans se conformer aux conditions d'une « offre permise » aux termes du régime ou, dans certains cas, sans l'autorisation du conseil. Avant cela, les droits ne peuvent être séparés des actions, ils ne peuvent être exercés et aucun certificat de droits distinct n'est délivré.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**13. Capital-actions (suite)****Régime de droits des actionnaires (suite)**

Pour être une « offre permise » aux termes du régime, l'offre doit notamment : (1) être présentée à tous les porteurs d'actions, (2) prévoir que les actions ne peuvent faire l'objet d'une prise de livraison ou être réglées à une date de clôture qui n'est pas moins que 60 jours après la date de l'offre et sans que plus que 50 % des actions, autres que celles détenues par l'offrant et ses apparentés, aient été déposées et que ce dépôt n'ait été révoqué, (3) prévoir que le dépôt d'actions dans le cadre de l'offre puisse être révoqué par leur détenteur en tout temps avant la clôture; et (4) prévoir que, advenant qu'à la date où les actions pourraient faire l'objet d'une prise de livraison et être réglées, si au moins 50 % des actions détenues par des personnes indépendantes de l'offrant et ses apparentés ont été déposées, l'offrant devra faire une annonce à cet effet et l'offre devra être prolongée de 10 jours.

À la suite d'un événement qui déclenche le droit d'exercer les droits et sous réserve des conditions du régime, chaque droit permettra à son porteur, autre que l'acquéreur et ses apparentés, d'exercer son droit et de souscrire des actions de TSO<sub>3</sub> à un prix très inférieur à leur cours au marché à ce moment.

Le régime n'a aucune incidence sur les états financiers.

**Régime d'achat d'actions à l'intention des employés**

Le 2 mai 2007, la Société a mis en place un régime d'achat d'actions à l'intention de ses employés incluant ses dirigeants. Les participants admissibles peuvent contribuer jusqu'à un maximum de 5 % de leur salaire de base, sous forme de retenues salariales. La Société verse une contribution égale à 50 % de la contribution mensuelle totale du participant. Les contributions des participants et de la Société sont transférées mensuellement à une firme de courtage qui achète, sur le marché libre dès la réception des contributions, des actions pour un achat total égal à la somme de ces contributions.

**14. Réserve – Rémunération fondée sur des actions**

Le conseil d'administration de la Société a adopté un régime d'options d'achat d'actions destiné uniquement aux administrateurs, dirigeants, employés clé et fournisseurs de service de la Société. Ce plan a été ratifié par les actionnaires. Le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises en vertu du présent régime du capital-actions de la Société au 31 décembre 2012 est de 5 375 073 actions (4 381 293 au 31 décembre 2011). Les options octroyées aux termes de ce régime sont généralement acquises sur une période de trois ans et peuvent être exercées dans un délai maximum de dix ans à compter de la date d'octroi.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**14. Réserve – Rémunération fondée sur des actions (suite)**

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la Société a octroyé 238 000 options d'achat d'actions (709 400 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011) à un prix d'exercice moyen pondéré de 1,33 \$ (1,74 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011). La juste valeur moyenne pondérée unitaire de ces options d'achat d'actions a été établie à 0,61 \$ (0,74 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011).

La charge de rémunération se rapportant aux options octroyées a été amortie selon la méthode de l'acquisition graduelle et donne lieu à une dépense de rémunération fondée sur des actions de 321 708 \$ au 31 décembre 2012 (221 037 \$ au 31 décembre 2011). Cette dépense fait partie des « frais d'administration ».

La juste valeur des options d'achat d'actions octroyées est estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes à l'aide des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2012	2011
Prix moyen pondéré de l'action	1,32 \$	1,70 \$
Prix d'exercice	1,33 \$	1,74 \$
Taux d'intérêt sans risque	2,23%	2,95%
Estimé de la volatilité du prix de l'action	39 %	34 %
Durée prévue	8 ans	8 ans
Rendement en dividende prévu	0 %	0 %

La dépense d'options d'achat d'actions prend en considération une prévision du nombre d'options dont les droits seront éventuellement acquis et exercés. De plus le modèle d'évaluation du prix des options Black-Scholes nécessite également des hypothèses dont le niveau de subjectivité est élevé, incluant le degré de volatilité attendu des actions sous-jacentes. La volatilité utilisée pour les octrois de 2012 et 2011 a été estimée en se basant sur la volatilité historique du prix de l'action de la Société avant la date d'octroi. Tout changement apporté aux hypothèses peut affecter de manière appréciable les évaluations des justes valeurs.

	2012		2011	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
<b>En circulation au début</b>	<b>3 748 645</b>	<b>1,08</b>	3 338 415	1,05
Octroyées	238 000	1,33	709 400	1,74
Exercées	(202 500)	0,27	(13 231)	1,40
Expirées	(19 000)	2,30	(125 265)	1,85
Annulées	(51 000)	0,78	(160 674)	2,59
<b>En circulation à la fin</b>	<b>3 714 145</b>	<b>1,13</b>	3 748 645	1,08
<b>Pouvant être exercées à la fin</b>	<b>2 975 212</b>	<b>1,00</b>	2 950 578	0,93

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**14. Réserve – Rémunération fondée sur des actions (suite)**

Le tableau suivant résume certaines informations concernant les options d'achat d'actions de la Société au 31 décembre 2012 :

Prix d'exercice	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
	Nombre	Durée de vie contractuelle moyenne restante (années)	Nombre	Durée de vie contractuelle moyenne restante (années)
0,37 à 0,94 \$	1 816 769	5,29	1 816 769	5,29
1,08 à 1,97 \$	1 629 860	5,50	890 927	2,80
2,20 à 3,45 \$	267 516	3,66	267 516	3,66
	<b>3 714 145</b>	<b>5,28</b>	<b>2 975 212</b>	<b>4,41</b>

Le tableau suivant résume certaines informations concernant les options d'achat d'actions de la Société au 31 décembre 2011 :

Prix d'exercice	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
	Nombre	Durée de vie contractuelle moyenne restante (années)	Nombre	Durée de vie contractuelle moyenne restante (années)
0,24 à 1,97 \$	3 465 629	6,19	2 667 562	5,26
2,20 à 2,90 \$	204 011	5,03	204 011	5,03
3,10 à 3,45 \$	79 005	3,50	79 005	3,50
	<b>3 748 645</b>	<b>6,09</b>	<b>2 950 578</b>	<b>5,21</b>

**15. Réserve – Bons de souscription**

	Nombre	2012	Nombre	2011
		Prix d'exercice \$		Prix d'exercice \$
En circulation au début	-	-	750 000	1,60
Octroyées	<b>3 795 000</b>	<b>1,94</b>	-	-
Exercés	-	-	(750 000)	1,60
En circulation à la fin	<b>3 795 000</b>	<b>1,94</b>	-	-
Pouvant être exercés à la fin	<b>3 795 000</b>	<b>1,94</b>	-	-

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**15. Réserve – Bons de souscription (suite)**

En 2012, dans le cadre d'un placement privé par prise ferme conclu le 24 avril 2012, 3 450 000 bons de souscription ont été émis aux investisseurs et 345 000 bons de souscription ont été émis à titre de rémunération aux preneurs fermes.

Chacun des 3 450 000 bons de souscription émis aux investisseurs dans le placement privé permet à son détenteur d'acheter une action ordinaire au prix de 2,00 \$ et vient à échéance au plus tôt de (1) le 24 avril 2013, ou (2) le trentième jour suivant la réception d'un avis écrit de la Société notifiant l'échéance accélérée, lequel avis pouvant être émis si, à n'importe lequel moment après le 24 août 2012, le prix de fermeture des actions sur la bourse TSX est égal ou supérieur à 2,50 \$ pour une période de 10 jours de bourse consécutifs.

Chaque bon de souscription émis à titre de rémunération sera exerçable dans le but d'acquérir une action ordinaire à un prix d'exercice de 1,30 \$, et ce jusqu'au 24 septembre 2013.

La juste valeur unitaire de ces bons de souscription émis à titre de rémunération est de 0,10 \$. La juste valeur des bons de souscription octroyés est estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes à l'aide des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	<b>2012</b>
Prix moyen pondéré de l'action	<b>1,40 \$</b>
Prix d'exercice	<b>1,94 \$</b>
Taux d'intérêt sans risque	<b>1,32 %</b>
Estimé de la volatilité du prix de l'action	<b>42 %</b>
Durée prévue	<b>12,5 mois</b>
Rendement en dividende prévu	<b>0 %</b>

À la suite de l'émission de 10 000 000 d'actions le 2 mars 2010, 750 000 bons de souscription ont été octroyés. Chaque bon pouvait être utilisé pour souscrire une action ordinaire de la Société à un prix de 1,60 \$ et tous les bons de souscription ont été exercés avant leur échéance du 2 septembre 2011.

En tout temps lorsque des bons de souscription expirent sans être exercés ou sont annulés, la Société est autorisée à transférer au déficit cumulé le montant correspondant à ces bons de souscription qui serait inscrit dans la réserve pour bons de souscription. Cette autorisation n'a pas été utilisée en 2012 (utilisée pour un montant total de 4 870 179 \$ durant l'exercice terminé le 31 décembre 2011).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**16. Gestion du capital**

La Société a besoin principalement de capitaux pour financer ses activités de recherche et développement, sa chaîne d'approvisionnement, ses frais d'administration, de service à la clientèle et communication, son fonds de roulement et ses dépenses en capital. Les capitaux de la Société sont composés du capital-actions, des options d'achat d'actions et des bons de souscription. Dans le passé, la Société a financé ses activités à partir de diverses rondes de financement public et privé, de même que par l'obtention de diverses subventions et aides gouvernementales. La Société pourrait financer une partie de ses besoins en liquidités au moyen d'émission de dette selon la qualité de la structure de crédit de cette dette et les conditions de marché. Toutefois, compte tenu de son historique de perte, il est peu probable que la Société pourrait présentement obtenir un financement de rang prioritaire pour un montant significatif avec des prêteurs traditionnels tels que les banques commerciales.

**17. Renseignements complémentaires aux flux de trésorerie**

	2012 \$	2011 \$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation</i>		
Diminution (augmentation) des actifs courants		
Débiteurs	864 205	(1 455 654)
Stocks	(96 239)	339 822
Frais payés d'avance	(62 629)	(18 503)
Augmentation (diminution) du passif		
Créditeurs et charges à payer	(388 334)	57 346
Provision pour garantie	(26 940)	61 783
Revenus perçus d'avance	(1 803 485)	(356 522)
	<b>(1 513 422)</b>	<b>(1 371 728)</b>
Éléments non monétaires transférés aux immobilisations corporelles	<b>(247 980)</b>	<b>(532 033)</b>
	<b>(1 761 402)</b>	<b>(1 903 761)</b>
<i>Crédits d'impôts à la recherche et au développement</i>		
Encaissés	<b>627 042</b>	-

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**18. Transactions entre apparentés**

Au cours de l'exercice 2012, la Société a payé des indemnités de départ à certains de ses employés pour un total de 76 608 \$ pour l'exercice 2012 (147 755 \$ en 2011).

**Rémunération des principaux dirigeants**

Les principaux dirigeants consistent en des personnes ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la Société. Les principaux dirigeants comprennent le président-directeur général, le chef de la direction financière, des autres vice-présidents ainsi que des administrateurs. La rémunération des principaux dirigeants au cours de l'exercice a été comme suit :

	2012 \$	2011 \$
Salaires et autres avantages à court terme	1 179 659	1 272 744
Avantages de post-emploi	12 278	15 317
Rémunération fondée sur des actions	4 971	8 532
Rémunération à base d'options <sup>(1)</sup>	126 540	441 183
	<b>1 323 448</b>	<b>1 737 776</b>

<sup>(1)</sup> La rémunération fondée sur des actions est égale au montant de la charge de rémunération comptabilisée pendant l'exercice.

La rémunération des dirigeants clés est déterminée par le comité des ressources humaines en tenant compte de la tendance des marchés et de la performance des individus.

**19. Impôts sur les bénéfices**

Pour les fins fiscales, chaque année, les pertes d'exploitation peuvent être appliquées contre des revenus imposables futurs.

L'ensemble des pertes reportées au 31 décembre 2012 se détaille comme suit:

Années limites de report	Pertes reportées	
	Fédéral \$	Provincial \$
2032	5 106 000	4 890 000
2031	7 648 000	7 648 000
2030	6 594 000	6 327 000
2029	7 569 000	7 122 000
2028	8 053 000	8 040 000
2027	6 224 000	6 822 000
2026	5 481 000	5 820 000
2015	5 009 000	4 961 000
2014	4 601 000	4 591 000
	<b>56 285 000</b>	<b>56 221 000</b>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**19. Impôts sur les bénéfiques (suite)**

Au 31 décembre 2012, selon un taux effectif de 15 % pour l'impôt fédéral et de 11,9 % pour l'impôt provincial, la valeur non actualisée de pertes fiscales reportées est de 15 133 000 \$.

Au 31 décembre 2012, en plus de ces pertes reportées, la Société dispose de dépenses de recherche et développement non déduites (10 800 000 \$ au fédéral et 16 200 000 \$ au provincial) et de 1 400 000 \$ de frais de financement à valoir contre des revenus imposables futurs. L'avantage fiscal latent, estimé à 3 900 000 \$, relatif à ces pertes reportées et dépenses non déduites n'a pas été comptabilisé.

Relativement aux immobilisations corporelles, la Société dispose d'un actif d'impôts différés étant donné que le coût fiscal est plus élevé que la valeur nette comptable. L'avantage fiscal non comptabilisé lié à cette différence est estimé à 1 016 000 \$.

De plus, au 31 décembre 2012, la Société dispose de 2 800 000 \$ de crédits d'impôts additionnels représentant la partie non encaissable et non comptabilisée du crédit d'impôt fédéral pour la recherche et le développement.

En outre, la Société dispose d'un solde de perte en capital créant un actif d'impôts différés de 19 000 \$.

Également, le coût fiscal des actifs incorporels est de 560 000 \$ (valeur nette aux livres de 2 979 000 \$) dû au fait que la Société s'est prévaluée de la disposition des lois fédérale et provinciale des impôts sur le revenu concernant les roulements. Un passif d'impôts différés de 454 000 \$ résultants de la différence entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs incorporels a été comptabilisé. De plus, un actif d'impôts différés du même montant a été comptabilisé en relation avec les items présentés précédemment.

L'actif d'impôts différés, lié aux pertes fiscales et dépenses non déduites pourra être comptabilisé aux états financiers et se traduira par une augmentation des résultats et des capitaux propres lorsque la Société jugera probable qu'elle puisse utiliser ces pertes. Si la Société en était arrivée à cette conclusion en date du 31 décembre 2012, elle aurait comptabilisé un montant de 22 443 000 \$ à titre d'actifs d'impôts différés sur la base d'un taux effectif de 15 % pour l'impôt fédéral et de 11,9 % pour l'impôt provincial.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**20. Crédits d'impôts à la recherche et au développement**

La Société réclame deux différents types de crédit d'impôts, un remboursable peu importe le revenu imposable, et un autre utilisable à l'encontre de sa charge d'impôt. Le crédit non remboursable n'est pas comptabilisé à titre d'actif d'impôts différés.

Pour les fins de l'établissement de ces crédits d'impôts, les frais de recherche et développement éligibles engagés au cours de l'exercice 2012 totalisent 884 000 \$ (773 000 \$ en 2011). De ces frais de recherche et développement, aucun montant au 31 décembre 2012 n'est relié aux immobilisations corporelles (aucun en 2011).

Certains de ces frais éligibles font en sorte que la Société se qualifie pour des crédits d'impôts à la recherche scientifique remboursables soit 409 000 \$ au 31 décembre 2012 (290 000 \$ en 2011).

Les crédits d'impôt réclamés pour les exercices terminés le 31 décembre 2012 et 2011 n'ont pas encore fait l'objet d'une révision par les autorités fiscales. Par conséquent, les montants qui seront octroyés pourraient être différents des montants déjà comptabilisés.

**21. Information sectorielle**

La Société opère sous un seul secteur d'activité. Presque tous les actifs de la Société sont situés au Canada.

Les ventes sont réparties entre les secteurs géographiques en fonction de la localisation du client et se détaillent comme suit pour les exercices se terminant le 31 décembre :

	2012		2011	
	\$	%	\$	%
Canada	961 520	83	2 667 751	85
Autres pays	201 402	17	477 411	15
	<b>1 162 922</b>	<b>100</b>	<b>3 145 162</b>	<b>100</b>

Les revenus de licence de la Société provenant de l'entente de distribution à long terme détenue antérieurement avec la Compagnie 3M font partie quant à eux du secteur géographique « autres pays ».

En date du 15 juin 2012, la Société a tiré une part importante de ses revenus sous l'entente de distribution à long terme maintenant résiliée avec la compagnie 3M. Pour l'exercice 2012, ces revenus représentaient 54 % (55 % pour la même période en 2011). Les livraisons pour ce client ont été faites au Canada et ailleurs dans le monde.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**22. Perte par action**

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la perte de base par action et la perte diluée par action pour les exercices terminés le 31 décembre :

	2012	2011
	\$	\$
Perte nette		
De base et diluée	(5 795 598)	(7 655 421)
Nombre d'actions		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation <sup>1)</sup>	63 675 137	58 289 996
Perte par action		
De base	(0,09)	(0,13)
Diluée <sup>2)</sup>	(0,09)	(0,13)

<sup>1)</sup> Le calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation est établi en fonction du nombre d'actions ordinaires en circulation basée sur la fraction de la période au cours de laquelle elles étaient en circulation.

<sup>2)</sup> Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation demeure inchangé pour le calcul de la perte diluée par action étant donné que l'inclusion d'actions ordinaires résultant de l'exercice éventuel d'options ou de bons de souscription a un effet antidilutif dans le calcul de la perte diluée par action.

**23. Engagements contractuels et passif éventuel**

Engagements contractuels

Au 31 décembre 2012, les engagements contractuels s'échelonnent comme suit au cours des prochains exercices :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Contrats de location simple et contrats de services</b>	132 000	127 000	17 000	15 000	15 000	1 000

Le 18 octobre 2012, la Société a renouvelé le bail de ses locaux pour un terme de deux ans. Le bail contient une clause permettant son renouvellement annuellement à la date d'expiration.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

**23. Engagements contractuels et passif éventuel (suite)**

Différend au sujet de la terminaison de l'entente de distribution

Le 15 juin 2012, la Société a mis fin à son entente de distribution avec la compagnie 3M en raison de l'absence d'autorisation réglementaire aux États-Unis, tel que la Société croit permis par l'entente. La Compagnie 3M a contesté le droit de la Société à résilier l'entente. Conformément aux dispositions de l'entente, une séance de médiation a eu lieu en décembre 2012, mais aucun règlement du différend n'a été conclu. La Société et la Compagnie 3M ont eu d'autres discussions basées sur cette médiation afin de parvenir à un règlement du différend. À ce stade, il n'est pas possible d'évaluer la probabilité ou les termes d'un accord. Si les efforts de règlement demeurent infructueux, l'autre partie peut porter le litige devant les tribunaux de l'état de New York. À ce jour, la Société est incapable de prédire si un montant important ou non sera déboursé par l'une ou l'autre des parties, ou quand le différend sera résolu.

**24. Autre information**

Le 7 août 2012, la Société a signé une lettre d'intention avec *Getinge Infection Control* dans le but de conclure une entente de partenariat mondiale concernant les produits de la Société. Les termes de cette entente ne sont toujours pas finalisés et sont sujet à négociations. Il n'existe aucune garantie que les négociations en cours se termineront par une entente.

**25. Évènement subséquent**

La Société a conclu une convention de prise ferme avec un syndicat de preneurs fermes mené par Valeurs mobilières Desjardins inc. et la Corporation Canaccord Genuity, incluant Byron Capital Markets Ltd. et Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc., en vertu de laquelle les Preneurs fermes achèteront 7 000 000 d'actions ordinaires de la Société au prix de 1,00 \$ par action, pour un produit brut de 7 000 000 \$.

La Société a également convenu d'accorder aux Preneurs fermes une option d'attribution excédentaire pouvant être exercée pendant une période de 30 jours suivant la clôture du Placement. Une telle option permet aux preneurs fermes d'acheter jusqu'à 1 050 000 d'actions ordinaires, soit 15% du Placement, au prix d'émission. Si l'Option d'attribution excédentaire est exercée intégralement, le produit brut total pour la Société sera de 8 050 000 \$

La Société a également convenu d'accorder aux Preneurs fermes une option d'acheter 350 000 actions ordinaires (402 500 actions ordinaires si l'Option d'attribution excédentaire est exercé) à 1,00 \$ l'action ordinaire. Cette option de rémunération expire le 4 septembre 2014. La clôture de l'émission a eu lieu le 4 mars 2013.

**26. Approbation des états financiers**

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration le 19 mars 2013.

## ADMINISTRATEURS

**Germain Carrière** <sup>1) 2) 3) 4)</sup>  
Président du conseil d'administration  
Administrateur des Sociétés

**André de Villers** <sup>2) 4)</sup>  
Président  
CEMA

**Pierre Désy** <sup>1) 2) 3) 4)</sup>  
Administrateur de sociétés

**James Husman** <sup>2) 3)</sup>  
Administrateur de sociétés

**Jacques Marcotte** <sup>3) 4)</sup>  
Président  
HWY Finance Inc.

**W. Barry McDonald** <sup>1) 4)</sup>  
Consultant et administrateur de sociétés

**Richard M. Rumble**  
Président-directeur général, TSO<sub>3</sub>

**Simon Robitaille**  
Administrateur de sociétés et cofondateur de TSO<sub>3</sub>

- 1) Membre du comité d'audit et gestion de risques
- 2) Membre du comité des ressources humaines
- 3) Membre du comité de gouvernance et mise en candidature
- 4) Membre du comité consultatif

## COORDONNÉES

Ticker Symbol: TOS  
Listing: TSX

### **Société de fiducie Computershare du Canada**

1500, rue Université, bureau 700  
Montréal (Québec) H5A 3S8  
Téléphone : 514 982-7888  
Télécopieur : 514 982-7580

### **Auditeur indépendant**

Deloitte s.e.n.c.r.l.  
925, Grande-Allée Ouest, bureau 400  
Québec (Québec) G1S 4Z4  
Téléphone : 418 624-3333  
Télécopieur : 418 624-0414

### **Conseillers juridiques**

Lavery, de Billy, LLP

### **Conseillers juridiques**

#### **Propriété intellectuelle**

Borden Ladner Gervais LLP, Ottawa

### **Banque**

Banque Nationale du Canada

### **Assemblée annuelle des actionnaires**

Mercredi, le 8 mai 2013 à 15 h  
Musée McCord, théâtre J. Armand Bombardier  
690, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec) H3A 1E9

### **Relations d'affaires et aux investisseurs**

Caroline Côté  
2505, avenue Dalton  
Québec (Québec) G1P 3S5  
Téléphone : 418 651-0003 poste 237  
Télécopieur : 418 653-5726  
Courriel: [info@tso3.com](mailto:info@tso3.com)





© TSO<sub>3</sub> inc, 2013.  
Tous droits réservés pour tous pays.  
Reproduction par quelque procédé que ce soit et traduction, même partielles,  
interdites  
sans l'autorisation écrite de TSO<sub>3</sub> inc.  
VFF 2013

 - OZO-TEST® - STERIZONE® sont des marques de commerce, propriété de TSO<sub>3</sub> inc.

Brevets américains no 7,128,872 / 7,582,257 / 7,588,720 / 7,608,217 pour le  
stérilisateur STERIZONE® de TSO<sub>3</sub>  
Brevet américain no 6,589,479 pour l'indicateur chimique TSO<sub>3</sub>  
Licence pour le brevet américain no 6,387,241 par Lynntech  
Autres brevets en instance